

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE
MANAGEMENT**

Pôle Universitaire de KOLÉA



MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDE

En vue de l'obtention d'un master académique en

Management Des Organisations

**Le rôle de gestion des risques de crédit dans
l'amélioration de performance**

Cas : Crédit Populaire d'Algérie -BLIDA-

Elaboré par :

Mlle. ACHOUR Amel

Encadré par :

Dr. CHEDRI MAAMAR Sara

Année universitaire 2022/2023

Résumé :

Pour améliorer l'efficacité des institutions financiers et garantir sa contribution au développement, la gestion des risques de crédit un nouveau challenge pour les banques, En effet les praticiens de la micro finance reconnaissent aujourd'hui qu'il n'ya pas de performance sans une gestion saine des risques, donc elle peut être considérée comme un levier de la performance des institutions bancaire et de sa pérennité.

L'objectif de notre travail est de déterminer le rôle de la gestion des risques de crédit à l'amélioration de la performance de la banque CPA.

Pour cela, nous avons opté pour une méthodologie de recherche qualitative a travers une étude de cas menant cinq entretiens semi directifs comme outils de collecte de donnés.

Enfin notre travail a démontré que CPA banque améliore sa performance grâce à une gestion rigoureuse des risques de crédit.

Mot clés :

Gestion de risque, performance, crédit, institutions financières, banques

Abstract:

To improve the efficiency of financial institutions and guarantee their contribution to development, credit risk management is a new challenge for banks. Indeed, microfinance practitioners today recognize that there can be no performance without sound risk management, so it can be seen as a lever for the performance of banking institutions and their sustainability.

For this, we opted for a qualitative research methodology through a case study leading five semi-directive interviews as data collection tools.

Finally, our work has shown that CPA bank improves its performance through rigorous credit risk management.

Key words:

Risk management, performance, credit, financial institutions, banks.

ملخص :

ولتحسين كفاءة المؤسسات المالية وكفالة مساهمتها في التنمية، تشكل إدارة مخاطر الائتمان تحديا جديدا للمصارف. والواقع أن العاملين في مجال التمويل البالغ الصغر يدركون اليوم أنه لا يوجد أداء بدون إدارة سليمة للمخاطر، بحيث يمكن اعتباره أداة رافعة لأداء المؤسسات المصرفية واستدامته. من أجل تحقيق هدفنا الرئيسي، داخل منظمتنا، اخترنا منهجية بحث نوعية من خلال دراسة حالة ومقابلات شبه توجيهية كأدوات لجمع البيانات. من خلال هذا العمل الذي تم القيام به في إدارة مصرف CPA وبالتالي، نستنتج أن بنك CPA ، والذي يهدف إلى تحديد دور إدارة مخاطر الائتمان في تحسين أداء مصرف CPA يحسن أدائه من خلال إدارة صارمة لمخاطر الائتمان

الكلمات المفتاحية

الأداء والائتمان المصرفي، المؤسسات المالية، المصارف، إدارة المخاطر

REMERCIEMENTS

Ce travail est l'aboutissement d'un dur labeur et de beaucoup de sacrifices. Je profite par le biais de ce mémoire, pour exprimer mes vifs remerciements pour toutes personnes ayant Contribués de loin ou de pré à l'élaboration de ce travail.

Avant tout, je tiens à remercier le bon **DIEU**, le tout puissant de m'avoir donné le courage, la volonté et la patience pour achever ce travail.

Je tiens à remercier mon encadrant **Mme. CHEDRI MAMER Sara**, et ma plus profonde gratitude *de m'avoir encadrée, suivie, conseillée et aidée durant ce projet.*

Mes remerciements à tout le personnel de ***l'Ecole Nationale Supérieure de Management***, pour leurs efforts.

J'adresse par la même occasion mes vifs remerciements à ma tutrice **Mme. YUCEFI** pour son accueil, sa généreuse, sa gentillesse, son accompagnement, et sa professionnalité qui m'a permis d'avancer dans ma recherche. Ainsi que tout le staff du CPA banque, son dynamisme, et progression surtout **Mme ARKAB et Mme NEKDIL** pour son aide, la gentillesse et le bon accueil.

A ma très chère famille, d'abord un grand merci à mes ***Chers Parents, ma sœur Ikram, mon frère Mohamed lamine et toute ma famille*** et surtout ma chère tante ***Nacera***.

Mes remerciements à mes ami(e)s ***Imene, Anfel, Youssra et Charazed*** sans oublier mes frères ***Farid et Akram*** merci pour tous.

Amel

Dédicaces

Je dédie ce mémoire à :

*La mémoire de **ma très chère grand-mère ; ma 2eme mère** que dieu le tout puissant lui accorde son infinie miséricorde et l'accueille dans son éternel paradis.*

Amel

Tables des matières

Résumé :	I
Abstract:	II
: ملخص.....	III
REMERCIEMENTS	Erreur ! Signet non défini.
Dédicaces.....	V
Tables des matières.....	VI
Liste des abréviations	XII
Liste des figures.....	XIV
Liste des tableaux	XV
<i>Introduction générale</i>	1
<i>Chapitre 01 : revue de littérature et cadre conceptuel</i>	5
Section 1 : Revue de littérature.....	6
Section II : Cadre conceptuel.....	14
I. Notions sur le crédit	14
1. Définition du crédit :	14
2. Typologie de crédit bancaire :	15
2.1. Le financement de l'exploitation :	15
2.1.1. Le crédit par caisse.....	15
II. Notions sur le risque de crédit bancaire.....	21

1. Définition de risque :	22
1.1. La notion de risque	22
1.2. Définition économique de risque :	22
2. Définition de risque de crédit bancaire :	22
3. La nature du risque crédit	23
4. Typologie du risque de crédit :	23
4.2. Risque de marché :	23
4.2.1. Le risque de taux :	24
4.2.2. Le risque de change :	24
4.3. Risque opérationnel :	24
5. Les niveaux du risque de crédit :	27
5.1. Le risque individuel	27
5.2. Le risque sectoriel	28
5.3. Le risque général :	28
III. Méthodes d'analyse de risque de crédit.....	29
1. Méthodes classiques	29
1.1. L'analyse financière.....	29
1.1.1. Le flux de liquidité futur :	29
1.1.2. Le fonds de roulement :	30
1.2. La méthode des ratios :	31
1.2.1. Définition du Ratio :	31

1.2.2.	L'intérêt de calculer les ratios	31
1.2.3.	Différents types des ratios :.....	32
2.	Méthodes statistiques :	34
2.1.	La méthode des scores :.....	34
2.1.1.	Définition du crédit scoring :	34
2.1.2.	Conception du modèle scoring :.....	35
2.2.	Les systèmes experts :.....	35
2.2.1.	La construction d'un système expert :.....	36
IV.	Méthodologie de Risk Management.....	36
1.	L'identification du risque :	36
2.	Evaluation du risque :	37
3.	La réduction du risque :	37
4.	Traitement du risque :	38
V.	Mesure de gestion de risque	38
1.	Définition de la gestion du risque :.....	39
2.	Outils de gestion de risque de crédit :.....	39
2.1.	La gestion réglementaire ;.....	39
2.1.1.	La gestion prudentielle (Bâle I) ;.....	40
2.1.3.	Bale III :	41
2.2.	Notion de garantie:.....	41
2.2.1.	Suretés personnelles:	42

2.2.2. Les suretés réelles:	43
2.2.3. Les garanties morales	43
3. Les objectifs de la gestion des risques :.....	45
VI. Gestion de risque et performance	45
1. La performance :.....	46
1.1. Définition de la performance :.....	46
1.2. Maitriser les risques pour gagner en performance :.....	46
2. Mesure de performance :.....	47
3. La performance financière :.....	47
3.1. La mesure de la rentabilité bancaire :	47
3.2. Les indicateurs de la rentabilité bancaire :.....	49
3.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :.....	49
3.2.2. Le produit net bancaire (PNB) :	49
3.2.3. La marge sur intérêt :	49
3.2.4. Le résultat brut d'exploitation(RBE) :	49
3.2.5. Le bénéfice net :	50
<i>CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE ET CONTEXTE ORGANISATIONNEL.....</i>	<i>51</i>
Section 01 : Méthodologie de recherche :	52
1. Le paradigme épistémologique.....	52
2. La démarche méthodologique	53

2.1.	Les instruments de collectes de données :	53
2.2.	L'échantillon de la recherche.....	55
2.3.	L'analyse des donnés	56
2.4.	Traitement des données	56
Section 02 : Contexte organisationnel :		58
1.	La présentation de l'organisme d'accueil :	58
1.1.	Présentation du Crédit Populaire d'Algérie	58
1.2.	L'historique de la banque CPA :	58
1.3.	Missions et opérations du CPA :	59
1.4.	Objectifs du CPA	59
1.5.	Structure du CPA	60
1.6.	Activités du CPA	61
1.6.1.	Collecte des ressources.....	61
1.6.2.	Distribution du crédit	61
1.6.3.	Activité commerciale	61
1.7.	Présentation de l'agence bancaire CPA 199 de BLIDA	61
<i>CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSION</i>		63
Section 1 : la gestion du risque de crédit.		64
A.	Présentation du crédit immobilier :	64
1.	Le marché immobilier :	64
2.	Type de marché immobilier :	64

3. Définition d'un bien immobilier :.....	64
4. Typologie :.....	65
B. Généralités sur le crédit immobilier :	65
1. Définition du crédit immobilier :.....	65
2. Caractéristiques d'un crédit immobilier :	65
C. Définition du risque de crédit immobilier aux particuliers :	65
D. Etude d'un dossier de crédit immobilier.....	65
E. L'application de l'approche de risque management	67
1. Identification du risque :.....	67
2. Evaluation du risque :	68
Section 2: Analyse thématique des résultats.....	73
1. La gestion de risque :.....	74
2. La gestion de risque et performance de la banque :	75
Conclusion :	Erreur ! Signet non défini.
Section 3 : Discussion	77
<i>Conclusion générale</i>	79
<i>Références bibliographiques</i>	83
<i>ANNEXES</i>	87

Liste des abréviations

BDL : Banque Du Développement Local

BRI : Banque Des Règlements Internationaux

BTPH : Bâtiment Des Travaux Publics Et Hydraulique

C LT : Crédit A Long Termes

CAR : Ratio D`Adéquation Des Fonds Propres

CFCB : Compagnie Française De Crédit Et De Banque

CMT : Crédits à Moyen terme

CPA : Crédit Populaire d'Algérie

DGA : Direction Générales Adjointes

EPE : Entreprise Publique Economique

NPL : Prêt Non Performant

PDG : PRESIDENT Directeur Général

PF : Perte Financière

PME : Petit Et Moyen Entreprise

PMI : Petit Et Moyen Industrie

PNB : Produit Net Bancaire

RBE : Résultat Brut D'exploitation

Rn : Résultat net

ROA : Rendement Des Actifs

ROE : Rendement Des Capitaux Propre

SIG : Solde Intermédiaire De Gestion

SPA : Société Par Action

SPA : Société Par Action

TR : Trésorier

TVA : Taux sur la Valeur Ajoutée

Liste des figures

Schéma 1 : Types De Risque Opérationnel

Schéma 2 : Niveaux De Risque De Crédit

Schéma 3 : Séquence De L'analyse Financière

Schéma 4 : Objectifs De La Gestion Des Risques

Schéma 5 : Organigramme De L'agence CPA 199 de BLIDA

Schéma 6 : Cartographie Des Principaux Risques D'un Crédit Immobilier

Liste des tableaux

Tableau 1 : Risques Liés Au Crédit Immobilier

Tableau 2 : Fiche De Scoring

Tableau3 : Profils Des Interviewés

Introduction générale

La gestion du risque de crédit joue un rôle essentiel dans l'amélioration des performances des banques.

La plupart des banques ont fait de gros efforts et progressé dans certains domaines pour atteindre leurs objectifs de profit ou leurs exigences concurrentielles. Bon nombre de ces évolutions sont dues aux profondes mutations du secteur au cours des vingt dernières années, qu'il s'agisse de nouveaux cadres réglementaires et de nouveaux ratios d'accessibilité ou de pressions concurrentielles, notamment en ce qui concerne le crédit. Approche de l'environnement. Pour ce faire, les banques algériennes doivent intégrer des moyens efficaces et d'appliquer des méthodes statistiques telles que le scoring, en outre le contrôle et la gestion des risques pour avoir un système bancaire algérien efficace avec une rentabilité élevée et des profits élevés par de nouvelles méthodes modernes et techniques. (Rachida Ben Ahmed Daho, Kamel Benyamina, 2016, pp. 133-150)

On ne saurait trop insister sur l'importance d'une gestion disciplinée du risque de crédit dans la constitution d'un portefeuille de prêts de qualité. Une bonne gestion du risque de crédit est essentielle pour assurer la bonne performance des banques commerciales et, par extension, de l'économie dans son ensemble.(Sheeba., Jeslin, 2017)

L'échec de la gestion du risque de crédit a été identifié comme une cause majeure des crises du secteur bancaire et des échecs économiques, comme on l'a vu lors de la crise financière mondiale de 2008. (Fofack, 2005 ; Onaolapo, 2012).De plus, la littérature croissante en finance et en économie souligne le rôle essentiel de la gestion du risque de crédit dans la prévention des crises financières. Cela souligne la nécessité pour les banques d'établir un cadre complet et efficace de gestion du risque de crédit.

En plus d'opérer dans un secteur concurrentiel, les banques doivent être performantes pour assurer leur pérennité à moyen et long terme. Cependant, la prudence est de mise. Si le crédit est leur principale source de revenus, il les expose à une multitude de risques pouvant affecter leur réputation ou leur performance financière. Dès lors, la mission des banques est confrontée à deux objectifs principaux : d'une part, maîtriser ou gérer efficacement les risques, et d'autre part, la rentabilité et la performance de leur entreprise.

Selon Ben et ses collègues (2018), le souci constant de rentabilité conduit les banques à considérer la pure performance financière comme leur objectif premier, au détriment d'autres indicateurs de performance comme la gouvernance d'entreprise et la gestion des risques.

En particulier, les banques moins rentables ont tendance à s'engager dans des activités plus incertaines pour atteindre des objectifs de profit à court terme, malgré les normes prudentielles et la réglementation bancaire, ce qui a l'effet inverse : réduire leur rentabilité (Liu et Wilson, 2010). D'autre part, il a été démontré que les banques qui apprécient le respect des normes prudentielles et se concentrent sur la gestion ou le contrôle des risques semblent obtenir des résultats positifs en minimisant le risque autant que possible. Mohamed et Maraghni (2011). (Maaloul, Anis, 2022, p. 69)

Ainsi l'objectif de notre travail est de chercher des réponses à la question suivante

Comment la gestion des risques de crédit contribue-t-elle à l'amélioration de performance de la banque CPA ?

Des questions secondaires se déclinent de cette question principale :

- Quels sont les différents risques générés par l'activité bancaire ? Et Comment la banque CPA peut-elle identifier et mesurer le risque du crédit ?
- Comment s'effectue l'étude d'un dossier du crédit au sein de la CPA Banque ?

Pour répondre à nos questions, nous avons réalisé une étude qualitative basée sur la recherche documentaire à travers la bibliothèque en ligne, sites, revues scientifiques, et ainsi sur une étude de cas et cinq entretiens semi-directifs adressés aux employés de la banque CPA (Blida).

L'intérêt de notre recherche est de mieux comprendre le phénomène de gestion du risque de crédit en Algérie, particulièrement au sein de la banque CPA (Blida), ainsi leur rôle a l'amélioration de la performance bancaire.

Notre étude s'est effectuée selon le plan de travail suivant :

Chapitre 1 : revue de littérature et cadre conceptuel

Dans la première section nous allons présenter les approches relatives à la relation entre la gestion du risque de crédit et la performance bancaire,

.La deuxième section est consacrée à définir les concepts clé relatives à notre recherche.

Chapitre 2 : méthodologie de recherches et contexte organisationnel

Il englobe la méthodologie utilisé dans notre recherche ainsi que l'organisme d'accueil.

Chapitre 3 : résultats et discussion

Contient l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus durant notre période de recherche à travers l'étude de cas et les entretiens effectués avec les employés de CPA (Blida).

***Chapitre 01 : revue de littérature et cadre
conceptuel***

Section 1 : Revue de littérature

Dans cette section nous allons présenter les différents travaux accordés au phénomène de gestion de risque de crédit, et les différents travaux théoriques touchant à la gestion du risque de crédit et la performance bancaire.

Depuis les années 1980, plusieurs théories ont insisté sur le fait que le risque de crédit est la principale cause interne des faillites bancaires.

Le thème de la performance financière et du risque de crédit a fait l'objet de nombreuses études qui se sont révélées contradictoires sur la nature de la relation entre rendement financier et risque de crédit. Impact significatif de la gestion des risques sur la performance Tout d'abord, les recherches de Nocco et Stulz (2006) montrent comment la gestion des risques crée de la valeur actionnariale. En effet, plus la banque a une bonne politique de gestion des risques, meilleurs sont les résultats attendus ou les objectifs poursuivis. Selon ces auteurs, la gestion des risques crée de la valeur pour l'entreprise et constitue ainsi un avantage concurrentiel. Ensuite, les recherches de Bertinetti et al (2013) portent sur l'impact de l'application de la gestion des risques sur la valeur de l'entreprise ; ils ont travaillé avec un échantillon de 200 entreprises des secteurs financier et non financier. Leurs résultats montrent que la gestion des risques a un impact positif sur la valeur des entreprises européennes.

L'étude de Jiménez et ses collègues (2007) démontre que la cause principale d'insolvabilité des banques résulte de l'augmentation du risque de crédit, mais aussi de l'accumulation des prêts à risque.

De plus, il démontre que l'évolution de la rentabilité des banques s'explique en grande partie par la prise de risque de crédit. Par conséquent, une augmentation du risque de crédit réduira la rentabilité de la banque. Enfin, Rime (2001) trouve une relation positive et statistiquement significative entre l'évolution du niveau de capital et le risque des banques américaines sur les périodes respectives 1984-1986 et 1993-1997. De plus, il favorise cette relation positive dans le cas des banques suisses, ce qui, selon lui, est dû au fait que les institutions à haut risque essaient de lever des capitaux pour éviter les pertes, mais que leurs opérations auront tendance à être plus risquées. Il n'y a pas eu d'impact significatif de la gestion des risques sur la performance.

Ramlee et Ahmad (2015) ont collecté des données sur un échantillon de 74 entreprises, dont certaines avaient des comités de gestion des risques. Leur performance financière est mesurée par le rendement des capitaux propres (ROE), le rendement des actifs (ROA) et le Q de Tobin. Leurs résultats de recherche montrent qu'il n'y a pas d'impact significatif de la gestion des risques sur la performance des entreprises non financières en Malaisie. Par conséquent, leurs recherches suggèrent que les entreprises qui appliquent la gestion des risques ne sont pas plus efficaces que celles qui ne le font pas. Par ailleurs, l'étude de Pagach et Warr (2007) s'intéresse à l'impact de la gestion des risques sur la performance des entreprises à partir de l'analyse de leurs caractéristiques financières, patrimoniales et de marché. Ils ont utilisé un échantillon de 106 entreprises qui ont embauché un gestionnaire de risques pour les aider dans leurs pratiques de gestion des risques. Les résultats de la recherche ne confirment pas que la gestion des risques crée de la valeur. Par conséquent, ces auteurs soutiennent que, pour confirmer cette hypothèse, il est nécessaire d'étudier la mise en œuvre et de mesurer l'efficacité de la stratégie de gestion des risques.

En effet, les praticiens de la micro finance ont maintenant compris qu'aucune opération durable n'est possible sans une bonne gestion des risques. Cette perspective est nécessaire car si l'on veut pérenniser leurs actions, la sécurisation de leurs opérations est un préalable indispensable. Dès lors, la gestion des risques peut être considérée comme un levier de la performance financière et de la pérennité des IMF. La littérature sur la gestion des risques considère les options de gestion des risques comme des décisions financières (Smith, 2005), c'est-à-dire des décisions qui créent de la valeur. Il relie les stratégies de gestion des risques à la performance financière (Froot *et al.*, 1993 ; Smith et Stulz, 1985).

(Raef Gouiaa, Mikaela Ouedraogo, 2022)

D'après l'étude de Koffi Jean-Marie :

La montée des risques trouve son explication dans les dotations aux provisions qu'effectue la banque suite à toute activité d'octroi du crédit, cette augmentation de provisions affecte le résultat des banques, en terme économique, la constitution des provisions peut s'analyser comme une charge dans la mesure où les dotations aux provisions sont imputées aux résultats dégagés par les établissements de crédit, autrement dit la constatation du risque rend la relation entre le crédit et la rentabilité est inverse, c'est-à-dire plus on octroi du

crédit plus la rentabilité diminue, dans ce cas le crédit a un impact négatif sur la rentabilité bancaire.(Hamza MECHCHATE, Fatiha MOKHTAR, Sara MILIANI IDRISSE, 2008)

Risque de crédit et performance financière : En opérant dans le secteur bancaire, la banque doit faire face à trois catégories de risques : environnementaux, financiers et opérationnels. Les banques génèrent leurs revenus en accordant des crédits massifs aux emprunteurs. Toutefois, cette activité implique un risque de crédit important. Lorsque les emprunteurs du secteur bancaire ne parviennent pas à honorer leur dette à temps, on parle de risque de crédit (Accornero et al.,2018). Lorsqu'un grand nombre de prêts ne sont pas remboursés, la rentabilité du secteur bancaire s'en trouve affectée. Berger et DeYoung (1997) ont souligné que l'absence d'une gestion efficace du risque de crédit conduirait à l'incidence des turbulences bancaires et même à la crise financière.

Une gestion efficace du risque de crédit ou de l'exposition à la non-performance dans les secteurs bancaires accroît la rentabilité. Elle renforce le développement du secteur bancaire par l'allocation adéquate de fonds de roulement dans l'économie (Ghosh, 2015).

Il existe une littérature croissante (Louzis et al., 2012) sur le risque de crédit et sa relation empirique avec les bénéfices monétaires du secteur bancaire. Ekinci et Poyra (2019)étudient la relation entre le risque de crédit et la rentabilité des banques de dépôt en Turquie.L'échantillon de données a utilisé 26 banques commerciales de 2005 à 2017. Toutes les données de cette étude sont secondaires et collectées à partir des rapports annuels des banques commerciales de Turquie. Les indicateurs de rentabilité sont le rendement des capitaux propres (ROE) et le rendement de l'actif (ROA), tandis que les NPL des banques commerciales sont utilisés pour mesurer le risque de crédit. Le document de recherche révèle que le risque de crédit et le ROA sont négativement corrélés et que la relation entre le risque de crédit et le ROE est également significativement négative. Par conséquent, l'étude suggère que le gouvernement turc surveille et contrôle étroitement la hausse alarmante du ratio de NPL.

Oluwafemi et al. (2013) ont fait leur étude pour vérifier la relation entre le risque de crédit et le rendement monétaire du secteur bancaire et ont utilisé les PNP et le CAR comme indicateurs du risque de crédit. Blum et Hellwig (1995)) indiquent que le CAR est le

montant retenu par le secteur bancaire pour protéger contre l'insolvabilité, tandis que la créance irrécouvrable est le montant qui n'est pas payé même après 90 jours. Adebayo et al. (2011) ont mené leur étude dans la région de Brong-Ahafo au Ghana sur la question émergente de la gestion du risque de crédit et ont étudié la nature de la relation avec la rentabilité des banques rurales.

Les résultats de l'étude montrent une corrélation positive significative entre les créances douteuses et le FP de la banque, car les pertes sur prêts augmentent l'efficacité opérationnelle et la rentabilité, avec une tendance à la hausse.

Le crédit est considéré comme le cœur du secteur bancaire, de sorte que les banques commerciales s'engagent principalement dans le crédit et réalisent leurs bénéfices. Les autorités monétaires utilisent également le taux d'intérêt débiteur comme outil de contrôle de l'économie d'un pays (Chimkono et al., 2016). Supposons que les banques ou les autorités monétaires augmentent les taux d'intérêt débiteurs, afin de compenser ce taux d'intérêt débiteur élevé. Dans ce cas, les investisseurs investissent généralement dans un projet à haut risque, ce qui augmente le risque de défaillance (Hamza, 2017). Adebayo et al. (2011) ont organisé la recherche au Nigéria de 2000 à 2010 pour vérifier les liens entre le taux de prêt bancaire et la performance. Le résultat des données montre qu'à court et à long terme, il existe une relation positive significative entre le taux de prêt d'une banque et la performance d'une banque. De même, d'autres études (Chimkono et al., 2016 ; Hamza, 2017) ont également mis en évidence une relation positive entre le taux d'intérêt débiteur d'une banque et la performance d'une banque ; en revanche, d'autres études ont mis en évidence une relation négative ou non significative entre le taux d'intérêt débiteur et la performance de l'entreprise. (Asima Siddique ,Muhammad Asif Khan ,Zeeshan Khan, 2022, p. 182)

Kaaya et Pastory (2013) ont montré que les indicateurs de risque de crédit ont un impact négatif sur la performance de la banque. Ogboi [10], a conclu que la performance financière des banques a été affectée par une bonne gestion du risque de crédit et l'adéquation des fonds propres. Une gestion efficace des risques est essentielle pour toute banque afin d'atteindre la solidité financière. L'indicateur des prêts non productifs a un impact positif sur la rentabilité des banques, mesurée par le rendement des capitaux propres (ROE) et le rendement des actifs (ROA). (Ndyagyenda Catherine, 2015)

Poudel [11] a analysé l'influence de la gestion des risques financiers sur la performance financière des banques commerciales au Kenya. L'étude montre que la majorité des banques kényanes pratiquent une bonne gestion des risques financiers et que les pratiques de gestion des risques financiers sont donc positivement corrélées avec la performance financière des banques commerciales au Kenya. . L'étude recommande aux banques de concevoir des techniques modernes de mesure du risque telles que la valeur à risque, les techniques de simulation et le rendement du capital ajusté au risque. L'étude recommande également l'utilisation de produits dérivés pour réduire les risques financiers, ainsi que le développement de formations adaptées aux besoins de gestion des risques des employés des banques. Poudel [11] a étudié différents indicateurs de gestion du risque de crédit affectant la performance financière des banques ; il a constaté que le taux de défaut est l'indicateur le plus influent sur la performance financière des banques. Le risque de crédit est un facteur intrinsèque qui détermine la performance de la banque. Plus une banque est exposée au crédit, plus elle est susceptible de connaître une crise financière. En résumé, les éléments importants de la gestion des risques comprennent l'évaluation du crédit, la diversification, le contrôle du crédit et la formation adéquate du personnel. Une politique de crédit efficace est liée aux objectifs et mesurée par rapport à des paramètres établis. Une politique de crédit bien conçue aide la banque à gagner de bons clients et à éviter le temps, le coût et la frustration liés au traitement des clients en retard de paiement, ce qui permet d'augmenter le rendement des prêts et de minimiser les pertes liées au crédit et à la fraude.

(Ndyagyenda Catherine, , 2015)

En corroboration avec Kagoyire et Shukla (2016), Uwuigbe, Olubukunola, & Babajide, (2015) ont mené une étude sur la gestion du crédit et la performance des banques cotées en bourse au Nigéria. L'étude visait à examiner les effets de la gestion du crédit sur la performance des banques au Nigeria.

Pour atteindre les objectifs énoncés dans cette étude, les états financiers annuels audités des banques cotées pour la période 2007-2011 ont été analysés. Cependant, pour évaluer les postulats de recherche, l'étude a utilisé des statistiques descriptives et une analyse économétrique, en utilisant une méthode de régression linéaire incluant des données périodiques et des données transversales dans le processus de régression. Les résultats montrent que si le ratio NPL et le ratio de créances douteuses ont un impact négatif

significatif sur la performance des banques au Nigeria, d'autre part, la relation entre le ratio d'endettement garanti et non garanti et la performance de la banque est inférieure à celle entre les prêts non garantis et les prêts non garantis. et l'efficacité opérationnelle de la banque et l'efficacité opérationnelle de la banque sont insignifiantes. Par conséquent, l'étude recommande que la direction de la banque établisse ou établisse un cadre de prêt solide, des processus de gestion du crédit appropriés et un appareil efficace et efficient pour contrôler la fonction de prêt avec une règle établie.

Femi, Marshal et Ayodele (2015) ont mené des recherches sur la gestion du risque de crédit et la performance des banques au Nigéria. Cette étude a examiné l'impact du risque de crédit sur la performance des banques au Nigéria.

Un panel de six banques de 2000 à 2013 a été réalisée en utilisant le cadre du modèle aléatoire. Les résultats de l'étude montrent que le risque de crédit est lié de manière négative et significative à la performance des banques, mesurée par le rendement des actifs (ROA). Ce résultat suggère qu'une exposition accrue au risque de crédit réduit la rentabilité des banques. Par conséquent, pour réduire la nature cyclique des prêts non productifs et augmenter leurs bénéfices, les banques devraient mettre en œuvre une mobilisation agressive des dépôts pour augmenter la disponibilité du crédit, et développer une stratégie de gestion du risque de crédit digne de confiance avec des pénalités adéquates pour les défauts de paiement des prêts.

Mutisya (2015) a étudié l'effet de la gestion du crédit d'atténuation sur la performance des banques commerciales au Kenya : **A case of ChukaTown.**

L'étude visait à examiner l'impact de l'atténuation du risque de crédit sur la performance des banques commerciales opérant actuellement dans la ville de Chuka, dans le comté de TharakaNithi. L'étude a sélectionné des types de données primaires et secondaires. Ces données secondaires ont été collectées à partir de la littérature disponible auprès des banques et des données primaires de différentes banques à l'aide de questionnaires. Les données ont été analysées à l'aide de statistiques descriptives impliquant des pourcentages. La recherche montre que les banques ont des politiques et des stratégies pour réduire les risques de crédit qui affectent directement leur performance, dans laquelle le segment du

crédit est considéré comme le segment le plus important du segment bancaire. . En effet, le crédit est la principale activité d'investissement des banques commerciales. Bien que tous ces éléments soient connus des banques commerciales, il convient de mettre l'accent sur l'observation attentive de toutes les politiques de risque de crédit, car les banques commerciales sont toujours confrontées à des risques qui entraînent de lourdes pertes. Il a également été constaté qu'il existait une relation significative entre la performance des banques et la gestion du risque de crédit (en termes d'identification du risque, de suivi et de sanctions du crédit), bien que Mutisya (2015) soit d'avis qu'une meilleure gestion du risque de crédit se traduit par une meilleure performance des banques. Ce point de vue ne s'écarte pas des positions de Femi, Marshal et Ayodele (2015), Shukla (2016) et Uwuigbe, Olubukunola et Babajide (2015). Il est donc crucial que les banques pratiquent une gestion prudente du crédit et protègent leurs actifs ainsi que les intérêts des investisseurs.

La notion de performance a longtemps été réduite à l'aspect financier, qui consiste à atteindre les rendements exigés par les actionnaires en termes de revenus et de parts de marché (Dohou et Berland, 2007). La pérennité de l'entreprise dépend entièrement de l'aspect financier. La première mesure de la performance globale d'une organisation repose sur des facteurs financiers. Dans la plupart des secteurs économiques, la performance financière des organisations est un indicateur de leur bien-être et de leur raison d'être, de la qualité de leur gestion et essentiellement de la gouvernance. Il représente également un moyen de mesurer la rentabilité et la bonne santé de chaque organisation, et donc, ses chances de survie à moyen et long terme. C'est surtout le cas du secteur bancaire, où la performance financière est le meilleur indicateur de sa santé et de sa solidité. Dans cette optique, nous avons choisi d'étudier la performance financière des banques, en nous basant sur la littérature pour sélectionner des indicateurs de performance financière appropriés pour cette étude. Par conséquent, nous nous concentrons principalement sur la performance des banques telle que mesurée par des indicateurs de rentabilité. Selon Aburime (2009), l'importance de la rentabilité des banques peut être appréciée aux niveaux micro et macro de l'économie. Au niveau micro, le profit constitue la source de financement la moins chère pour une banque. Il ne s'agit pas seulement d'un résultat, mais aussi d'une nécessité pour les banques durant une période de concurrence croissante sur les marchés financiers, car il est un signe et un signal de performance pour les actionnaires. Par conséquent, l'objectif fondamental de toute direction de banque est de maximiser le profit, comme une condition

essentielle à la conduite des affaires. En somme l'activité bancaire repose sur la recherche de la performance financière à travers la prise de risque. Selon Nouy (1993), la rentabilité des établissements de crédit représente leurs aptitudes à produire de leurs exploitations un excédent suffisant et indispensable pour la continuité de leurs activités après la déduction des coûts nécessaires à cette exploitation. Selon Arora (2012), la performance financière des banques est mesurée par des indicateurs financiers car les banques sont des organisations à but lucratif. Généralement les banquiers utilisent les mesures comme les indicateurs de profitabilité, d'efficience et de liquidité comme des mesures de performance.(Alami youssef, Boughaba salwa, El idrissi issam,, 2021)

En résumé, des études supplémentaires sur la gestion du risque seraient nécessaires afin de confirmer l'hypothèse selon laquelle la gestion du risque a un rôle sur la performance des institutions financières.

Section II : Cadre conceptuel

Cette section vise à définir les concepts de base à travers divers travaux Pertinent pour notre thème.

I. Notions sur le crédit

Le crédit sert à financer des opérations sur les marchés financiers qui peuvent être très rentables car fondées sur un fort effet de levier grâce aux crédits bancaires mais aussi très risquées, déstabilisantes et dont l'utilité sociale n'est pas toujours bien établie. (<https://www.economie.gouv.fr/facileco/credit>)

1. Définition du crédit :

***Définition juridique :**

La loi **n° 90-10** du **14 avril 1990** relative à la monnaie et au crédit de son **article 112** définit le crédit comme suit: *«Une opération de crédit est tous actes à titre onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition d'une autre personne ou prend dans l'intérêt de celle-ci engagement par signature tel qu'un aval, cautionnement ou une garantie»*

Donner du crédit, c'est faire confiance; c'est-à-dire le transfert libre et efficace de biens immobiliers ou de pouvoir d'achat, Contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et de danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service. (G.PETIT-DUTAILLIS (Georges), 1950)

Cette définition met en exigence : (Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 17)

Les trois supports du crédit : le temps, la promesse et la confiance.

- La contrepartie de l'acte de crédit : la rémunération du service rendu et de danger couru.
- Le risque lié à l'opération de crédit : le danger de perte partielle ou totale

2. Typologie de crédit bancaire :

2.1. Le financement de l'exploitation : (Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 234)

Le crédit d'exploitation CCT (Crédit à court terme) permet à une entreprise de financer des opérations à court terme, l'actif circulant du bilan, plus précisément les valeurs d'exploitation et/ou de réalisation actuellement disponibles) ; besoins de production et de commercialisation. Le remboursement, qui dure généralement un an (éventuellement jusqu'à deux ans), est assuré par les recettes d'exploitation.

- Les crédits par caisse.
- Les crédits par signature.

2.1.1. Le crédit par caisse : Ils se traduisent par une immobilisation immédiate de capitaux. On distingue deux grandes catégories.

A. Les crédits par caisse globaux (trésorerie) :

Se sont mis à la disposition de la clientèle par une banque lorsque les besoins en fonds de roulement de façon plus en moins permanente.

La banque autorise de prélever dans les caisses de la banque un montant convenu en permettant au client de rendre son compte débiteur.

Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes :

- La facilité de caisse.
- Le découvert.
- Le crédit de compagne.
- Le crédit relais.
 - **La facilité de caisse :**

Est un concours bancaire destiné à pilier ou à combler un décalage de trésorerie c'est-à-dire l'intervalle qui sépare le paiement de l'entreprise ces rentrés.

Cette situation se produit à certain périodes, notamment en fin du moi où les dépenses sont importantes : payer les salaries, échéance fiscale... Cette facilité accordée par le banquier de

- **Le découvert :**

« Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement, dépassant les possibilités de ces fonds de roulement ».

Le recours au découvert s'explique souvent par un manque temporaire de fonds de roulement dû à une augmentation de l'actif circulant et donc à une augmentation du besoin en fonds de roulement. C'est le maximum d'économies autorisées pour une période qui peut aller de 15 jours à moins de quelques jours, pas toujours en fin d'année.

- **Le crédit campagne :**

Le crédit de campagne est un crédit spécifique aux activités saisonnières (fabrication des jouets, agriculture...) c'est le cas pour toute entreprises dont la vente de ses produits est saisonnière.

L'inadéquation entre les dépenses et les recettes entraîne un besoin de trésorerie dans une partie du cycle. Le financement de ce besoin se fait avec des crédits de campagne.

Les conditions de ce crédit sont déterminées sur la base d'un plan de trésorerie pré-tiré qui représente les coûts et revenus mensuels de la campagne. Il faut rappeler que pour ce type de crédit, il n'y a aucune garantie.

Donc, un emprunteur de mauvaise de foi peut détourner le crédit de son objet initial, et donc compromettre son remboursement.

- **Le crédit relais (soudure):**

Lié à une ponctuelle hors exploitation, le crédit relais également appelé « crédit de soudure » est destiné à permettre à une entreprise d'anticiper une entrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fond de commerce), soit d'une opération financière (Augmentation du capital ou déblocage d'un emprunt obligataire).

- **Les crédits par caisse spécifiques:**

Les crédits spécifiques eus non seulement ont des objets bien précis, mais encore plus, ils sont assortis de garanties dont la forme diffère selon le crédit sollicité.

Ces garanties ne sont autres que le gage de certains actifs circulants (marchandise, créance).

Nous spécifions les formes suivantes:

- **Avance sur marchandise:**

Lorsque nous parlons de marchandises avancées, nous pensons immédiatement aux garanties. Le warrant est une lettre de change relative à des marchandises détenues dans des magasins généraux. La deuxième catégorie comprend les entreprises qui mettent à disposition de grands entrepôts des opérateurs économiques qui ont l'intention de recevoir des marchandises en consignment, moyennant le paiement de frais de garde et d'assurance.

L'avance sur marchandise est une opération qui consiste à financer un stock contre la remise des marchandises en gage aux créanciers prêteurs, un local et dont la clef sera en possession du banquier pour ce genre d'avance on débite un compte spéciale afin de créditer le compte client.

- **Avance sur marché public:**

Les marchés administratifs ou marchés publics sont des contrats passés par l'état en vue de l'exécution de travaux, livraison des fournitures ou prestation de service.

Les régulateurs ne s'occupent que de la livraison et/ou de l'installation des fournitures, sous contrat, après que les services ont été fournis et exécutés et avec retard. Les fournisseurs ou entrepreneurs travaillant avec l'Etat peuvent s'adresser à leur banque pour demander une avance sur les situations de travaux achevées afin de réaliser leurs dettes contractées par l'Etat. Pour que le banquier soit assuré, il faut que la dette de l'entreprise envers l'Etat soit confiée à lui au moyen d'une hypothèque de marché.

- **Avance sur facture administrative:**

Conçue pour les entreprises afin de leur permettre de mobiliser leur position « Client » lorsqu'elles entrent en contact avec les autorités, la facture doit être localisée à l'adresse, mais cela reste encore insuffisant.

L'engagement de l'administration débitrice doit être irrévocable et la mention doit figurer dans la déclaration de gage.

Dans l'avance sur facture, le compte du client est crédité à hauteur de 70% du montant de la facture par le débit d'un compte spécial «Avance garantie ».

- **L'escompte:**

L'escompte commerciale est une autre forme de crédit spécifique, il est défini comme étant un crédit de trésorerie accordé aux entreprises pour leur permettre de mobiliser les créances à terme qu'elles détiennent sur leur client. Il consiste pour un fournisseur à créer des effets représentatifs de ces créances et à les céder à sa banque qui lui fera l'avance des montants des effets diminuée des agios.

C'est aussi un prêt sur gage puisque le banquier prête le montant de l'effet contre remis de titre qui sert de garantie.

L'avantage de l'escompte du point de vue de l'entreprise est que les conditions de paiement offertes par les fournisseurs à leurs acheteurs peuvent créer une inflation dans leurs comptes clients, ce qui incitera les fournisseurs à vendre ce montant de paiement final (une grande conversion).

Du point de vue de la banque, une décote représente un montant moindre de défauts, grâce à l'effet que le banquier peut se refinancer sur le marché monétaire.

B. Les crédits par signature:(Farouk BOUYAKOUB, 2000, pp. 252,253)

Appelés également crédits indirects, ne nécessitent pas un décaissement de fonds, la banque fait que prêter sa signature en s'engageant à honorer une dette de son client en cas de sa défaillance.

Ce type de crédit représente un double avantage pour le client et la banque.

La banque : se trouve subrogée dans les droits et privilèges du créancier principal.

L'entreprise: Différer certains paiements exigés immédiatement. Accélérant la rentrée de fonds.

Il existe plusieurs types d crédits par signature :

- **L'aval :**

C'est un engagement donné sur un effet de commerce, par une personne appelée avaliste ou avaliseur, en vue de garantir le paiement de cet effet.³

L'aval est matérialisé par la signature du banquier avec la mention : « ***bon pour aval de ... (nom de l'avaliseur) a concurrence de ... (montant en lettre) a échéance de ...*** » L'aval du banquier est une garantie qui est exigée par certains bénéficiaires d'effets nationaux ou étrangers.

- **Les cautionnements:**

Est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement, de payer pour le débiteur si celui-ci s'avérait défaillant.

Les garanties émises par une banque sont générales et multiples, c'est-à-dire qu'elles donnent au créancier un avantage à poursuivre à la fois le débiteur principal et le garant (la banque) ou l'un d'eux seulement.

Le but recherché par le client dans ce type de crédit est de déferer le paiement, et encore d'éviter un versement de fonds immédiat ou d'accélérer un rentré de fonds.

- **L'acceptation :**

C'est l'engagement d'une banque à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance ; au contraire de l'aval, le banquier dans ce cas devient le principal obligé vis-à-vis du créancier.

L'acceptation est matérialisée par la mention : « ***bon pour acceptation*** ».

C. Le financement des investissements :

L'investissement peut être défini comme une activité qui implique la conversion de ressources en un projet industriel ou financier. En espérant gagner un peu de profit dans une certaine période pour enrichir l'entreprise. Une banque est un agent économique engagé dans le développement de l'économie qui accorde des crédits d'investissement pour créer une entreprise qui innove en matière d'équipements de production.

○ Le crédit à moyen terme:

Est un crédit dont la durée en général, égale ou supérieur à deux (02) ans et que ne saurait dépasser sept ans. Ce crédit est généralement destiné à financer l'acquisition d'équipements légers, c'est-à-dire, ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Les branches d'activité concernées par ce type de crédit sont: l'industrie d'envergure moyenne, le commerce, l'artisanat...

L'octroi d'un crédit à moyen terme nécessite le versement d'une commission d'engagement au banquier, tandis que les intérêts du crédit ne sont déduits qu'au moment de son utilisation.

Ce genre de financement comporte généralement une durée accordée par le banquier à son client avant qu'il commence à rembourser le crédit accordé.

○ Les crédits à long terme:

Les crédits à long terme s'inscrivent dans la fourchette 8 à 20 ans, ils financent les immobilisations lourdes telles : les usines, les magasins...

Les garanties apportées par la banque dans ce cas sont des nantissements hypothécaires ou de bonne foi et des équipements financiers.

○ Le crédit bail (ou leasing):(Farouk BOUYAKOUB, 2000, pp. 262,268)

Est un contrat de location assortie d'une promesse de vente. Né dans les années 50 aux états unis, la technique de leasing est rapidement développée dans l'ensemble des pays industrialisés.

Le crédit-bail permet aux entreprises d'obtenir un capital à la fin de la période de location avec des conditions différentes selon que le bien est meuble ou immeuble.

- **Les crédits destinés à faire face à l'acquisition de biens durables (C aux Particuliers) :**

Nous aborderons, à travers ce titre, les deux formes les plus courantes de financements à moyen et long terme accordés aux particuliers, à savoir :

- **Les crédits à la consommation :**

Il s'agit de crédits accordés aux particuliers dans le but de leur permettre d'accéder à des biens d'équipement automobiles et ménagers.

La mise en place de ces concours est très simple. En effet, il comprend le paiement en espèces, par les fournisseurs, d'une partie non apportée par les clients.

Le concours ne dépasse jamais 70% du montant total du remboursement, qui sera constaté par le billet à ordre tiré au profit de l'emprunteur.

- **Les crédits immobiliers :**

Les crédits immobiliers sont des prêts conçus pour financer l'acquisition de logements neufs, l'auto construction, la rénovation, l'extension ou alors l'acquisition de logements d'occasion. Cette forme de crédit s'est développée ces dernières décennies, en raison du vif intérêt que portent les particuliers aux biens immobiliers. En effet, eu égard à cet engouement, les banques et les établissements financiers, de par le monde, se sont attelées à mettre au point et à perfectionner des techniques destinées à satisfaire la demande dans ce domaine.

II. Notions sur le risque de crédit bancaire

Toute opération de crédit présente un risque : la possibilité que le débiteur n'honore pas ses engagements. Cette évaluation du risque est nécessaire pour les créanciers, compte tenu de la fréquence des difficultés commerciales (défaut, faillite) et de leurs conséquences, qui perturbent fortement l'économie. Pour le créancier, l'existence de ce risque affecte la rentabilité qu'il attend de ses opérations de crédit et est susceptible de le mettre en grave difficulté si la contrepartie se révèle indisponible en capacité de remboursement.

1. Définition de risque :

1.1.La notion de risque

Le risque est défini comme la possibilité qu'un événement se produise avec des conséquences négatives. En substance, il se réfère à un danger, un inconvénient auquel on doit faire face. Il est considéré comme la cause du mal. Le terme est apparu en français au XVI^e siècle, mais son étymologie est relativement opaque. On pense qu'il est d'origine italienne, grecque ou arabe. Avant leur utilisation, les linguistes ont souligné que les termes dangereux ou dangereux étaient utilisés de manière équivalente. A l'origine, le mot risque était réservé au monde maritime et n'est devenu populaire qu'au 18^{ème} siècle. Dans le langage courant, le risque a une connotation négative car le risque d'échec est à l'opposé de la chance de succès. . Cependant, le risque associé à la situation à faible probabilité ; s'il est élevé, nous utiliserons le terme plus précis de danger. Le risque est donc considéré comme négatif et improbable.

Le comité de Bâle, organisme participant à la régulation prudentielle du secteur bancaire, définit le risque comme étant l'association de deux éléments : un aléa et une perte potentielle. Si l'aléa ne porte que sur des scénarii positifs, il n'est pas considéré comme du risque. D'autre part, si la perte est certaine, elle n'est plus considérée comme un risque.

1.2.Définition économique de risque :

En économie, un risque exprime une probabilité statistique de survenance d'un événement non désiré. Le risque lui-même n'a pas de nature, mais renvoie à l'événement auquel il se rattache ; il existe pour les acteurs concernés par l'événement qu'il probabilisé.(Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , pp. 17-18)

2. Définition de risque de crédit bancaire :

En général, le risque de crédit est le risque qu'un créancier assume en recevant tout ou partie de sa dette à la suite de la défaillance ou du défaut d'un plaideur.

Le risque de crédit est donc inhérent à l'activité traditionnelle du banquier qui est , outre de collecter des dépôts , d'octroyer de crédit , il se rencontre donc tout naturellement dans tout

actif(ou engagement) financier du portefeuille de placement d'une banque .(Alain Verboomen, Louis De Bel, p. 38)

3. La nature du risque crédit

Le risque de crédit est le risque particulier naissant d'une opération de prêt. Il correspond à la probabilité qu'un événement négatif affecte le service de la dette convenu avec le débiteur.(Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , p. 17)

4. Typologie du risque de crédit :

4.1.Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie s'explique par le phénomène de risque non remboursable du client, dit risque de contrepartie. En effet, le banquier accorde un crédit à ses clients pour un certain montant et pour une durée déterminée. Passe ce délai, si les fonds consentis ne sont pas remboursés a cette échéance convenue entre les deux parties, le banquier court un risque de non remboursement. ceci dit , ce risque de non paiement reste un cas extrême dans la mesure ou le client son entière insolvabilité .(Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 75)

4.2.Risque de marché :

Le risque de marché concerne les variations du prix des instruments financiers et leur impact négatif sur la valeur des positions d'une banque.

En effet, avec la déréglementation et la libéralisation des flux de capitaux, les établissements de crédit ont considérablement développé, ces dernières années, leurs performances de marché. Les risques de marché sont liés aux fluctuations de cours des éléments composant les opérations effectuées sur les marchés par les établissements de crédit.(Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 76)

Le risque de marché est, de manière générale, le risque de subir une perte en raison d'une évolution défavorable du prix d'un actif.(Alain Verboomen, Louis De Bel, p. 40)

4.2.1. Le risque de taux :

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque qui, sous l'influence de variations défavorables des taux d'intérêt, détériore la situation financière de la banque et affecte ainsi le solde d'exploitation de la banque.

Le risque de taux trouve son origine dans la détention d'actif et passif à taux fixe qui, de plus, diffèrent en matière d'échéance et de conditions de rémunération.

4.2.2. Le risque de change :

L'origine de ce risque est la combinaison de créances et dettes en devises, Dou des gains ou pertes en cas de variations du cours de ces devises. Pour ce risque, l'exposition au risque est la surface du bilan , ou la part des revenus et des charges, exposes aux variations des changes , c'est à dire libellés en devises. Cette surface représente une position. (Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 76)

4.3. Risque opérationnel :

Il est le risque de pertes dues à une défaillance au sein des procédures de la banque, de son personnel ou des systèmes internes. Il est inhérent à tous les produits, activités, processus et systèmes bancaires, et la gestion efficace de celui-ci est un élément fondamental de la gestion intégrée des risques de la banque. (Meriem El Aoun, Daniel Zeghal,, , 2016)

D'après Bâle II : « Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes provenant de processus internes inadéquats ou défaillants ».

Le risque opérationnel est défini d'un point de vue prudentiel comme : « le risque de pertes découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance des processus, des personnes et des systèmes internes ou événements extérieurs, y compris le risque juridique ».(Alain Verboomen, Louis De Bel, p. 40)

4.3.1. Types de risque opérationnel

Schéma 1 : types de risque opérationnels



Source : [Risques opérationnels \(définition, types\) | Exemples de risques opérationnels](https://fr.teamaftermarket.com/342-operational-risks)

,<https://fr.teamaftermarket.com/342-operational-risks>

- **Erreur humaine**

Nous pouvons également appeler cette erreur de frappe au gros doigt. Ce type de défaillance est le risque le plus courant et le plus important pour une organisation ou un individu. Cela peut également être lié à un problème de compétence CPU. Ce type d'erreur se développe lorsqu'une saisie incorrecte est due à une erreur humaine. Il peut y avoir de nombreuses raisons à une saisie incorrecte, notamment des informations incomplètes, une compréhension incomplète, des connaissances incomplètes, un traitement incohérent, de véritables erreurs de saisie, etc. Cependant, une telle gestion des erreurs peut gravement affecter la sortie et peut également entraîner des pertes.

- **Erreur technique**

Cela inclut les problèmes de système. Même lorsque tout va bien, il y a parfois des problèmes système tels que lenteur, connexion, plantage du système, calcul incorrect de l'application ou pont manquant inconnu. Parfois, les sorties reçues peuvent différer des résultats réels attendus, mais en raison d'erreurs techniques inconnues, elles peuvent être difficiles à détecter.

- **Écart de débit**

Parfois, des informations sont manquantes dans la source elle-même en raison du décalage des données ou des restrictions. Dans de tels cas, la sortie est affectée. La sortie requise varie de celle souhaitée et peut mettre le processus en péril.

- **Événements incontrôlables**

Ceux-ci incluent les effets de l'environnement externe tels que les scénarios politiques, le changement climatique, les syndromes affectant les organismes, les technologies obsolètes, etc.

- **Fraudes intentionnelles**

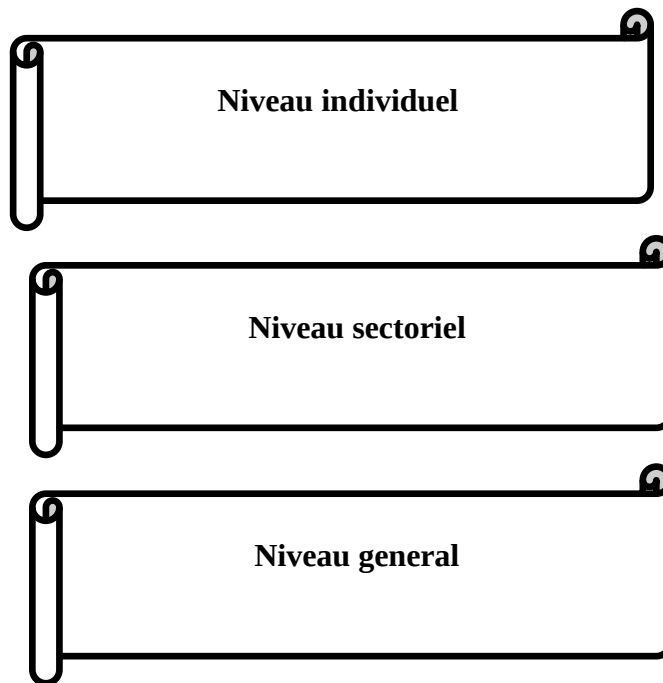
Il y a eu des cas de conflits d'intérêts intentionnels qui ont conduit les forces de l'ordre à réaliser des profits illégaux. La plupart des organisations ont une disposition dans leur politique que les employés doivent respecter pour lutter contre les conflits d'intérêts et la

fraude, faute de quoi ils s'exposent à de graves conséquences. Cependant, si un tel événement se produit, l'entreprise encourt une perte monétaire et une diffamation, parfois irrécupérables.

5. Les niveaux du risque de crédit : (Farouk BOUYAKOUB, 2000, pp. 20-21)

Le risque encouru par le banquier prêteur se situe à trois niveaux :

Schéma 2 : Niveaux du risque de crédit



Source : réaliser par moi-même

5.1.Le risque individuel

C'est ce risque lié à la seule affaire, que se propose de cerner et d'évaluer, dans un premier temps, l'étude de crédit.

Ce risque dépend de la situation financière, industrielle ou commerciale de l'entreprise. Les entreprises qui manquent de ressources, sont trop immobiles, n'ont pas assez de fonds de roulement, sont endettées ou ont des flux de trésorerie importants, des installations

industrielles dégradées, des coûts trop élevés, des prix trop élevés, une qualité de production médiocre, doivent inspirer une grande méfiance aux banquiers. Le risque spécifique dépend également de la nature de l'activité financée, de sa durée et de sa quantité. Elle se mesure aussi à la compétence technique des dirigeants de l'entreprise et à leur éthique. Une entreprise mal gérée est presque certaine de rencontrer de sérieux problèmes. Mm si les circonstances passagères le favorisent.

5.2.Le risque sectoriel

Le risque sectoriel, également appelé risque professionnel ou encore risque corporatif, est lié à la branche d'activité, il réside essentiellement dans les brusques changements qui peuvent se produire dans les conditions d'exploitation commerciale ou industrielle d'une activité donnée, suite à des événements précis : pénurie de matière première, effondrement des prix,.... C'est changements peuvent entraîner un important retracement du marché habituel de l'entreprise, et compromettre le remboursement des crédits.

Ce risque menace les banques trop engagées financièrement dans un secteur d'activité donnée. Il suffit que secteur soit durement frappé par une forte crise (saturation, concentration du marché ,....) pour que la banque connaisse de graves difficultés .

5.3.Le risque général :

Le troisième type de risque, dit risque général, est lié à la survenance de crises politiques internes ou encore d'événements naturels tels que les inondations, les sécheresses et les épidémies, qui peuvent entraîner des pertes importantes pour les entreprises. Les crises de grande ampleur peuvent même amener les entreprises à réajuster leurs bilans.

III. Méthodes d'analyse de risque de crédit

Le risque de crédit est le risque le plus important pour les banques, la mesure de ce risque consiste à étudier la solvabilité présente et future de la contrepartie. Les prêteurs doivent mesurer avec précision le risque de crédit des emprunteurs avant de leur accorder un crédit et de fixer les conditions de son octroi (montant, maturité, taux et covenants)(Chibel zineb, Bamousse zineb, El kabbouri mounime, 2018, p. 932)

1. Méthodes classiques

1.1.L'analyse financière (Chibel zineb, Bamousse zineb, El kabbouri mounime, 2018, pp. 49-50)

C'est probablement la méthode d'analyse des risques la plus ancienne et la plus utilisée. Logiquement, à partir du traitement des comptes annuels, on peut évaluer le risque de crédit d'une entreprise.

De manière globale, l'analyse financière consiste à retracer la politique financière menée par une entreprise (ses choix dans leur contexte) afin d'évaluer comment elle atteint ses objectifs (en terme de création de valeur) et respecte des différentes contraintes qui pèsent sur elle.

Son objectif principal est de qualifier et de juger de la situation financière d'une entreprise, d'en écrire le plus objectivement possible l'état financier.

Selon (Ndaynou, 2001), cette analyse se concentre sur deux éléments :

1.1.1. Le flux de liquidité futur :

Calculé comme la différence entre les entrées et les sorties de trésorerie des opérations d'une entreprise. Il montre la capacité du débiteur à rembourser ses engagements sans compromettre ses performances pendant la durée du prêt. Les banquiers peuvent surveiller la croissance des bénéfices et s'assurer qu'ils sont suffisants par rapport aux besoins en fonds de roulement.

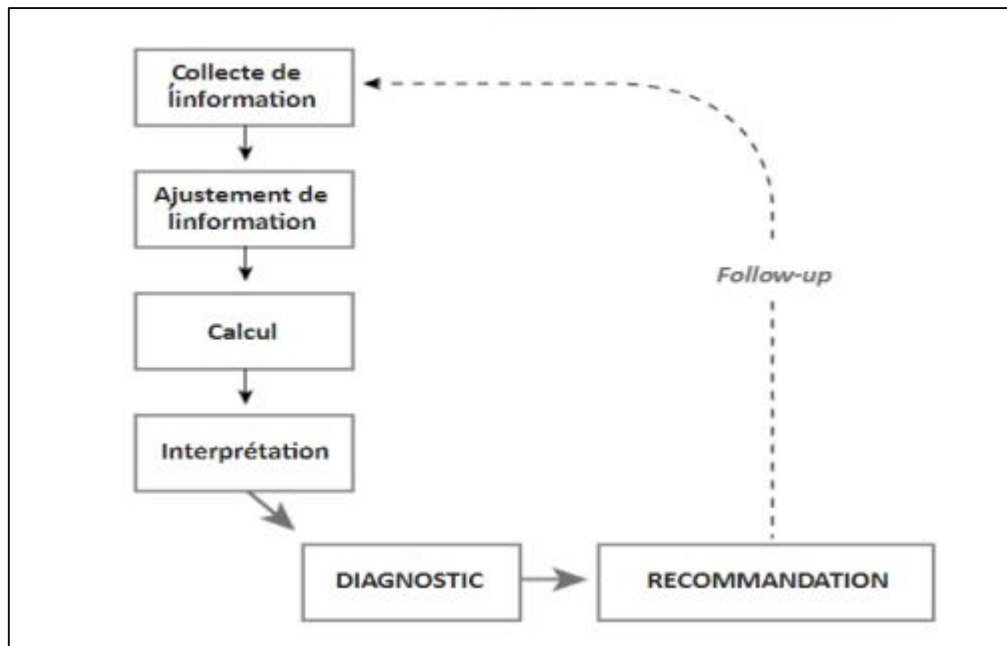
1.1.2. Le fonds de roulement :

Permet d'apprécier l'équilibre financier de l'organisation. Il indique si l'entreprise est pérenne et si elle pourra assurer ses engagements. Pour le calcul, il existe deux méthodes : Soit par le haut du bilan avec la différence entre les ressources stables (capitaux propres et dettes à long terme) moins les emplois stables (actif immobilisé net), soit par le bas du bilan avec la différence entre l'actif circulant d'exploitation et les dettes à court terme.(Chibel zineb, Bamousse zineb, El kabbouri mounime, 2018, p. 933)

La réalisation de l'analyse financière suit un processus de 6 étapes selon (Philippe Thomas, 2016) :

- La collecte des informations utiles et données financières sur la société mais également informations qualitatives sur son métier et ses activités.
- Une lecture originale de la société, qui ne correspond pas à l'approche retenue par la comptabilité pour élaborer l'information. Les données comptables doivent devenir financières et les éléments qualitatifs doivent s'insérer dans le schéma d'analyse. Cette phase revient à modifier l'information brute disponible. Les ajustements peuvent être importants selon le référentiel de l'information comptable.
- Le calcul : on applique aux données financières un ensemble d'instruments d'analyse pertinents, significatifs et robustes qui permettent à étudier et investiguer la situation financière de l'emprunteur.
- L'interprétation rigoureuse des résultats : il s'agit de « faire parler » les résultats, en adoptant un raisonnement homogène.
- Synthèse de l'appréciation financière globale de la société et chercher à distinguer les sociétés en bonne société et les sociétés en difficulté.

Schéma 3 : Séquence de l'analyse financière



Source : Analyse Financière. Approche Internationale – CFA, op. Cit.

1.2.La méthode des ratios :

L'analyse par les ratios connaît un développement remarquable dans ses domaines d'application, en particulier avec l'utilisation des méthodes de score. Elles permettent d'évaluer le risque de défaillance des entreprises en utilisant une combinaison de ratios comptables.(Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 81)

1.2.1. Définition du Ratio :

Le rapport établi entre deux grandeurs distinctes s'appelle le rapport. il peut être sous forme de quotient ou de pourcentage. Ce rapport doit divulguer les relations existantes entre les différents éléments ou groupes d'éléments du compte de résultat.

1.2.2. L'intérêt de calculer les ratios :(Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 81)

- La mesure de façon directe et synthétique de la performance de l'entreprise (rendement, ratios de marge et de rentabilité ...), les conséquences des décisions d'investissement et des principaux de la structure financière.
- L'évaluation de l'entreprise dans les différents aspects de son fonctionnement.

1.2.3. Différents types des ratios :

Il existe trois catégories de ratios financiers :

- Les ratios de structure financière.
- Les ratios d'activité ou de gestion.
- Les ratios de rentabilité.

– Les ratios de structure :

Les ratios de structure analysent principalement les grandes masses du haut du bilan. Ils expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre

«Ces ratios permettent de connaître l'état d'endettement de l'entreprise ainsi que sa liquidité et sa solvabilité. »(Gérard MELYON, 1999, pp. 145-152)

○ Concernant le financement :

Ratio de fond de roulement : actifs immobiliers /capitaux permanent.

Ce ratio permet de d'apprécier le niveau de la marge de sécurité qui représente le fonds de roulement pour couvrir les risques d'exploitations.

Ratio de financement externe : dettes totales/ actifs.

Ce ratio permet de d'apprécier le niveau de couverture des emplois de l'entreprise par les ressources externes.

Ratio d'autonomie financière : fonds propres / dettes totales.

Il permet de connaître l'état d'endettement de l'entreprise et apprécier l'autonomie de décision de l'entreprise.

○ Concernant la liquidité :

Ratio de liquidité générale : actifs circulant / dettes a court terme.

Ce ratio montre dans quelle mesure les actifs circulants couvrent les dettes a court terme.

Ratio de liquidité réduite : réalisable +disponible / dettes totales.

Ce ratio exclut les stocks du calcul des liquidités puisque c'est la partie la moins des actifs circulants.

Ratio de liquidité immédiate : disponible/dette a court terme.

Il exprime la capacité de l'entreprise a faire face a ses dettes a court terme immédiatement.

Concernant la solvabilité de l'entreprise a moyen et long terme :

Ratio d'endettement : dettes a M et L terme /fonds propres.

Ce ratio permet d'apprécier la dépendance de l'entreprise vis-à-vis des prêteurs de capitaux a long et moyen terme.

– **les ratios d'activité :**

Ces ratios ont pour ut de déterminer la vitesse de rotation de certaines valeurs, ils sont utilisés pour l'analyse de l'équilibre financier a court terme.

Les principaux ratios sont :

Ratio de rotation de stocks : chiffre d'affaire /stock moyen.

Il faut calculer ce ratio pour pouvoir connaître la vitesse de rotation qui indique combien de fois dans l'année le stock à tourne (a été renouvelé)

Ratio de rotation des créances : (créances clients *360j)/chiffre d'affaire.

– **les ratios de rentabilité** :(Farouk BOUYAKOUB, 2000, pp. 82.83,84.)

La rentabilité est un bon indicateur de croissance .une entreprise non rentable ne peut pas se développer.

L a rentabilité de l'entreprise est évaluée par les résultats réalisés dans une période donnée par rapport aux moyens utilisés.

Donc pour évaluer la rentabilité de l'entreprise trois ratios peuvent être utilisés :

Ratios de rentabilité économique : résultat net / actifs.

Ce ratio indique l'efficacité de l'entreprise dans l'utilisation de ses moyens.

Ratios de rentabilité financière : résultat net / fonds propres.

Ce ratio permet de mesurer le bénéfice obtenu sur les fonds des actionnaires.

Ratio de rentabilité nette : résultat net/ chiffre d'affaires.

Ce ratio permet de comparer le résultat net qui apparaît au bilan au montant de chiffre d'affaire hors taxe.

2. Méthodes statistiques :

2.1.La méthode des scores :

Le crédit scoring se trouve parmi les modèles de prévisions des risques les plus usités dans la micro finance notamment dans les pays en développement.

2.1.1. Définition du crédit scoring :

Le crédit de scores est une méthode automatisée qui permet de déterminer par une note chiffrée, appelle score, le risque qui représente l'entreprise aux yeux du banquier .Ce score est obtenu par la prise en compte de différents paramètres dont les choix est important quanta la capacité prédictive du système. Après l'évaluation chiffrée, il suffit d'intégrer le score obtenue Dans une grille d'appréciation préalablement étalonnée .(Farouk BOUYAKOUB, 2000, p. 85)

En effet, la lecture du score suppose l'identification d'une grille de risque, qui acceptera l'interprétation du chiffre obtenu qui aidera le banquier à prendre sa décision.

Par conséquent, l'objectif principal de la cote de crédit est de déterminer une cote censée représenter un certain risque pour le prêteur.

Cette technique définit par (Mester, 1997) comme « une méthode statistique pour prédire la probabilité qu'un demandeur de prêt (débiteur) fasse défaut ».

(Van Praag, 1995) explique que « le Scoring est comme un outil d'aide à la décision mais celui-ci ne doit pas être un critère discriminant de prise de décision ».

2.1.2. Conception du modèle scoring :(Chibel zineb, Bamousse zineb, El kabbouri mounime, 2018, p. 940)

La conception d'un modèle de Scoring suit une procédure relativement standard :

1. Définir l'événement à détecter
2. Construire l'échantillon : Il faut disposer de deux sous-échantillons : un composé d'entreprises ayant connu l'événement à détecter (défaut, faillite), l'autre d'entreprises ne l'ayant pas connu, réputées saines.
3. Définir l'horizon de la mesure : Selon cet horizon, les données traitées remonteront à une période historique antérieure à la faillite plus ou moins longue.
4. Choisir les variables explicatives de l'événement : La sélection des variables est délicate, elle dépend d'abord des données que le modèle pourra traiter (quantitatives et/ou qualitatives).
5. Choix de la méthode statistique : pour but de la recherche de la meilleure performance.
6. Modélisation et tests.
7. Passage des scores aux probabilités d'occurrence : si le modèle ne fournit pas directement la probabilité de défaillance.
8. Contrôler et maintenir le modèle : Tout modèle de Scoring est sensible à l'évolution des conditions économiques générales et de la situation des entreprises.

2.2. Les systèmes experts :

Dans les systèmes experts, l'approche est qualitative. Elle vise à répliquer de manière cohérente les règles de décision des professionnels du crédit ou leurs systèmes d'évaluation des risques. On détermine ces règles de manière totalement empirique, en interrogeant les experts, les responsables crédits, sur leurs pratiques, en confrontant leurs avis et en leur demandant de valider collectivement les règles de décision émergeant de ces discussions et confrontations.(Michel DIETSCH, Joël PETEY,, p. 36)

Cet ensemble de règles assorties de pondérations servira à décrire les caractéristiques de risque de l'emprunteur et à lui attribuer une note.

2.2.1. **La construction d'un système expert :**(Michel DIETSCH, Joël PETEY., p. 38)

Elle passe par les trois étapes suivantes :

a) l'explication de l'expertise :

- Il s'agit de transformer une connaissance implicite en un système de règles explicites
Cette étape repose sur des interviews et des études de cas.

b) la formalisation de l'expertise :

- L'objectif est de transformer ces dires d'experts en un système de règles formelles, automatisables et généralisables

c) la validation, généralisation et le suivi du système expert :

- A cette étape, il y a lieu de vérifier la performance des systèmes experts et leur stabilité dans le temps, cette étape repose sur la validation, le suivi du risque réel, et l'évaluation par pairs des propositions de notes issues de l'application des règles par les analystes.

IV. Méthodologie de Risk Management

Initialement, *risk management* a été développée dans le but d'optimiser les budgets d'assurance des entreprises. Il a été publié plus tard et constitue aujourd'hui une méthode pour faire face à tous les risques auxquels une organisation est confrontée., l'objectif central du *risk management* est d'assurer la protection du capital économique d'une firme et de déduire la sensibilité de ces résultats à d'éventuelles pertes accidentelles. Il doit contribuer à diminuer la vulnérabilité, au terme d'une approche des risques en quatre phases.

1. L'identification du risque :

Cette première phase est dite de **prise de conscience du risque**. Elle vise à identifier tous les risques susceptibles de provoquer des pertes pour une organisation.

Concrètement, elle incluse deux éléments distincts :

La cartographie des risques : recensement exhaustif de tous les risques existants dans l'entité (la connaissance des risques).

Sensibiliser chaque acteur interne à l'existence de ce risque, ce qui nécessite de l'information mais aussi de démontrer que de nombreuses actions en cours et spécifiques sont associées au risque induit (perception du risque).

Un lien est établi avec la vulnérabilité. en cas d'accident de crédit, le créancier est exposé a une perte (sinistre). Selon son importance, les conséquences différents en terme de gravité , en effet le sinistre peut entrainer :

- Une baisse de résultat net du fait de passage de la perte ou d'une provision , donc des performances ;
- Une baisse des fonds propres plus au moins forte, modifiant les équilibres du bilan ;
- La faillite si la perte est très lourde (perte fatale). (Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , p. 126)

2. Evaluation du risque : (Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , p. 127)

Il s'agit de chiffrer les conséquences éventuelles en cas de survenance du risque.

Pour ceci, il convient de mesurer :

- La probabilité de survenance du risque.
- La conséquence, financière, en cas de survenance du risque.

3. La réduction du risque :

Elle comprend la mise en place de contrôles internes pour réduire la probabilité de survenance d'un risque et l'ampleur des conséquences en cas de survenance. Cette étape d'activité comprend deux types d'actions coordonnées.

- Réduction préventive :

La prévention vise à réduire la fréquence du risque, c'est-à-dire la probabilité de survenance du risque. Nous cherchons à éviter le risque, ce qui relève des procédures internes, ainsi que le suivi de la mesure du risque, notamment le suivi de l'évolution de la probabilité.

- Réduction curative :

La protection vise à réduire le montant maximal des pertes par un ensemble d'actions prises en cas de survenance d'un risque. Il s'agit d'une phase active dans laquelle un ensemble de mesures sont mises en place selon un calendrier défini pour limiter les conséquences du risque.

4. Traitement du risque :

La caractéristique du risque est que sa probabilité d'occurrence ne peut pas être réduite à zéro, il faut donc décider du devenir du risque résiduel correspondant à (réduire) la probabilité d'occurrence multipliée par le nombre de conséquences. C'est la manière économique de gérer le risque.

Trois solutions sont possibles :

- Le risque est conservé. c'est l'auto couverture : l'entité assumera les conséquences du risque dans ses comptes.
- Le risque est assuré. L'entité souscrit un contrat d'assurance et paie une prime.
- Le risque peut être transféré à une contrepartie. Ici, l'entité recherche une protection.

V. Mesure de gestion de risque

L'objectif de la gestion des risques est de créer un cadre de référence permettant aux banques de faire face efficacement à l'incertitude. Le risque est présent dans toutes les activités bancaires, y compris les processus d'identification, d'évaluation et de gestion des risques, dans le cadre du développement de la stratégie d'une banque et doit être conçu et planifié au plus haut niveau.

1. Définition de la gestion du risque :(Revue TOBNA, 2018, pp. 1345 – 1361)

La gestion des risques pourrait être définie comme suit : « l'ensemble des politiques, des stratégies, des dispositifs de maîtrise, de contrôle et de suivi et des moyens humains, financiers et matériels mis en œuvre par une organisation afin d'identifier, de détecter, limiter et maîtriser les risques liés directement ou indirectement à ses activités ».

Par ailleurs, Williams définit ainsi la gestion des risques : "La gestion des risques vise à trouver de nouveaux moyens de contrôler les risques, de réduire la fréquence des accidents et de minimiser les pertes qui en résultent`. Cela réduit le degré de risque et permet de contrôler le risque en réduisant le phénomène : évaluer la situation à l'avance pour prendre les moyens pour faire face aux pertes attendues. Donc la gestion des risques est un processus de mesure et d'évaluation des risques et de développement de stratégies de gestion.

2. Outils de gestion de risque de crédit :

2.1.La gestion réglementaire ;

En 1988, les accords de bale ont instauré un encadrement réglementaire strict du risque de crédit, qui a évolué ensuite : bale II en 2004 et bale III en 2010.

Les états ont confié à la banque des règlements internationaux (BRI), dont le siège est a bale, le soin d'élaborer une réglementation.(Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , p. 141)

Définition du comité de Bâle : (Alain Verboomen, Louis De Bel, p. 13)

La comité de Bâle sur le contrôle bancaire a été instituée en décembre 1974 par les gouverneurs des banques centrales des pays du groupes de dix, sous l'appellation de « comité de bale des règles et pratiques de contrôles des opérations bancaires »'

Le Comité de Bâle se réunit périodiquement pour débattre des questions liées à la surveillance de la sécurité bancaire. Cependant, il n'a pas de force juridique de réglementation ou de contrôle, son rôle se limitant à fixer des normes, à définir des principes et à formuler des recommandations. Il ne crée pas de règlements ni de lois.

2.1.1. La gestion prudentielle (Bâle I) ;

Dans la réglementation internationale de bale (qui devait par la suite prendre le nom de Bâle I), il a été retenu une logique d'adéquation des fonds propres des banques aux risques qu'elles prennent. Le ratio COOKE (du nom de responsable de comité) permet l'établissement d'un cadre réglementaire uniforme, applicable à toutes les organisations bancaires, il encourage à renforcer le niveau de leurs capitaux propre pour les banques internationales et permet de réduire les distorsions concurrentielles entre banques de réglementations nationales jusqu'alors très hétérogènes. Il impose que les fonds propres réglementaires d'un établissement de crédit ne puissent pas être inférieurs à 8 % de l'ensemble des engagements de crédit pondérés de cet établissement : (Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , p. 142)

Le ratio de couverture des risques (ratio COOKE) :

$$\text{Ratio Cooke} = (\text{fonds propres} \div \text{risques encourues pondérés}) * 100 \geq 8 \%$$

2.1.2. Les accords de bale II : (Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , pp. 142-143)

La mission de Bâle II est d'améliorer le système Bâle I, par le biais d'un nouvel accord plus complet, mais il ne s'applique pas de manière uniforme à tous les établissements bancaires, uniquement à ceux qui ont un bilan complet plus de 250 milliards de dollars ou plus de 10 milliards de dollars. dans les actifs institutionnels offshore qui y sont soumis.

Cette norme présente un avantage certain pour les grandes banques dans la mesure où Bâle II optimise la consommation de capital. Alors que Bâle I ne prend en compte que le risque de crédit, le dispositif comprend trois piliers supplémentaires : le risque de marché, le risque de crédit et le risque opérationnel. Il est basé sur un ratio prudentiel révisé.

$$\text{Ratio McDonough} = \text{Fonds propres} \div (\text{risque de crédit} + \text{risque de marché} + \text{risque opérationnel}) \geq 8 \%$$

2.1.3. Bale III :(Cécile Kharoubi et Philippe Thomas , pp. 143-144)

Il semble que Bâle II doive être amélioré, tout en concevant le concept sous-jacent de capital à risque. La crise a bien mis en évidence les lacunes et les insuffisances du système précédent : dysfonctionnements des marchés financiers, crises de liquidité, etc. En général, la question porte sur la relation entre le niveau de capital des institutions financières et les risques posés par certaines activités. Concrètement, les actifs plus ou moins risqués sont financés avec peu ou pas de fonds propres, un effet de levier qui se traduit par des rendements très élevés. L'objectif de Bâle III est relativement simple : plus de capital, une meilleure qualité et plus de transparence. Cinq principales mesures ont été adoptées : renforcement des fonds propres, mise en place de coussins contra cycliques, mise en place de ratios de liquidité, mise en place de ratios d'effet de levier et réduction du risque systémique.

$$\text{RATIO DE LIQUIDITE} = \text{ACTIF COURT TERME} \div \text{PASSIF COURT TERME}$$

Risque systémique :

Le risque systémique se définit comme un risque de perte de confiance générale, déclenchée par un événement qui est la réalisation de l'un des autres risques existant dans le secteur bancaire. Pour que le risque devienne systémique, il faut que l'événement déclencheur prenne un aspect incontrôlable. (Juliette Bugnon, Damien Subtil, , p. 5)

2.2. Notion de garantie:(Farouk BOUYAKOUB, 2000, pp. 252,253)

Le succès des activités d'extension de crédit doit être garanti par des garanties. Les banques doivent toujours chercher les moyens d'assurer au mieux la sécurité, c'est pourquoi les banquiers exigent de leurs clients qu'ils assurent leur sécurité. Garantie, c'est aussi une mesure pour les banquiers de se prémunir contre les risques de crédit.

Par définition, « On entend par garantie un mécanisme permettant de protéger un créancier contre une perte pécuniaire ».

On distingue trois sortes de garanties :

- Les garanties personnelles ;

- Les garanties réelles ;
- Les garanties morales.

2.2.1. Suretés personnelles:

Défini comme un engagement requis d'une personne physique ou morale (que nous appelons garant) pour exécuter une obligation si le débiteur n'exécute pas lui-même cette obligation, il est précisé sous la forme d'une garantie ou d'un aval.

a. Le cautionnement :

L'article 644 du code civil Algérien dispose que : «le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

C'est l'engagement pris par un tiers, appelé caution envers un créancier, de s'exécuter en cas de défaillance de son débiteur. En vertu de l'article 652 du code du commerce Algérien: «la caution n'est responsable qu'à concurrence du montant pour lequel il est porté garant ».

Une caution est considérée comme un acte civil lorsqu'elle porte sur des dettes commerciales, même si le garant est un commerçant, par contre elle est considérée comme un acte commercial lorsqu'elle provient d'un endossement et endosser la lettre de change. Les liens peuvent être simples ou des liens et plusieurs.

b. L'aval:

C'est l'engagement d'un tiers ou du signataire d'un effet de commerce (effets, billets à ordre, chèques de payer tout ou partie du montant à l'échéance) en cas de défaillance du débiteur principal. L'engagement du garant est le même que celui du garant solidaire.

Les garanties personnelles offrent une excellente assurance au banquier, mais la banque n'est pas toujours en mesure de fournir des informations sur la situation financière du garant.

2.2.2. Les suretés réelles:

Les suretés réelles permettent de réserver un ou plusieurs actifs mobiliers ou immobiliers appartenant au bénéficiaire du crédit ou à une tierce personne à la garantie de l'emprunt contractée auprès de la banque prêteuse en faisant naître au profit de cette dernière une cause dite «cause de légitime préférence ».

a. Le nantissement:

C'est l'acte par lequel le débiteur donne au créancier un bien en garantie de sa dette, si le bien donné en garantie est un bien meublé, on parle de gage s'il s'agit de revenus d'un immeuble.

b. L'hypothèque:

Au terme de l'article 882 de code civil, c'est une sûreté réelle consistant dans l'affectation d'un immeuble à la garantie d'une créance sans que le débiteur soit dessaisi de son immeuble, l'hypothèque peut être conventionnelle alors qu'elle résulte d'un accord autre que le débiteur et le créancier légal ou judiciaire.

c. Les privilèges immobiliers spéciaux:

Se sont des hypothèques privilégiées qui confèrent au créancier une garantie sur un immeuble avec un droit de suite le gage automobile:

2.2.3. Les garanties morales

Ce genre de garanties est en relation directe avec la conscience du client et ne tient qu'à son degré de sincérité. On trouve parmi les garanties morales¹⁶ que le banquier exige par fois ce qui suit :

- La subrogation.
- La promesse de garantie.
- La lettre d'engagement.

a. La subrogation :

Parfois, la banque effectue des paiements pour le compte du client, qui peut trouver dans une hypothèque une garantie utile lorsque la dette bénéficie d'un privilège et surtout d'un privilège. La subrogation ultérieure peut être coutumière ou légale.

b. La promesse de garantie :

Il peut arriver que, sans réelle garantie, le banquier se contente de la promesse d'un crédit immobilier. Cette dernière n'a aucune valeur pour le tiers, mais en pratique elle est assez efficace pour faire pression sur le débiteur qui s'est engagé à payer tout ou partie de sa dette.

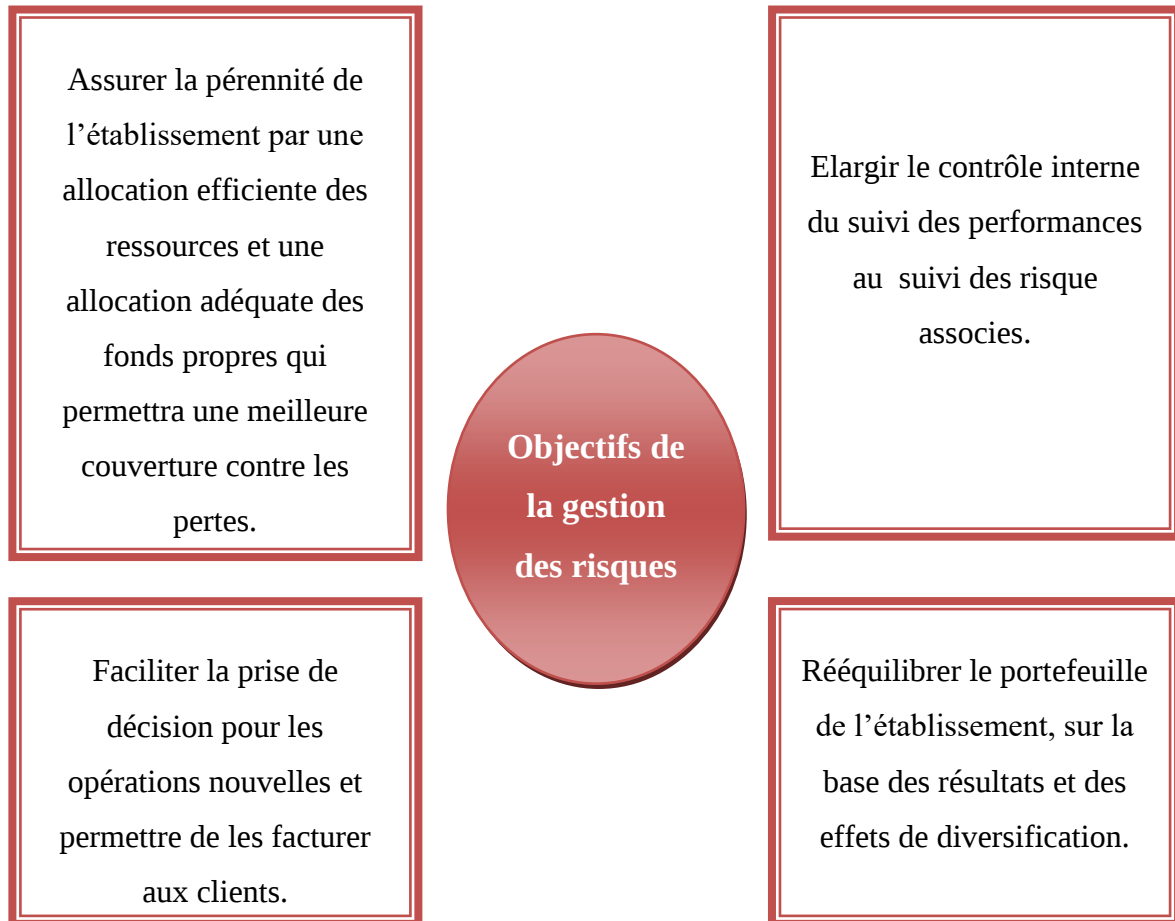
c. La lettre d'engagement :

Parfois, même le banquier demande au client de s'engager à ne pas émettre de sûreté au profit d'autres créanciers qu'il n'a pas lui-même réclamés. La valeur d'un tel engagement repose essentiellement sur le principe du respect de sa parole.

3. Les objectifs de la gestion des risques :(Loukmane BOUIDER, 2008)

La gestion des risques vise la réalisation de quatre objectifs :

Schéma 4 : objectifs de la gestion des risques



Source : Loukmane BOUIDER ,Outil de gestion du risque de crédit, Ecole Supérieure de Banque - Alger - Diplome Supérieur d'Etudes Bancaires 2008

VI. Gestion de risque et performance

Toute entreprise est confrontée à des risques qui peuvent être liés à la nature de ses activités, son mode de fonctionnement, ses marchés, ses interactions avec l'environnement, etc. Pour rester compétitive et améliorer ses performances, chaque entreprise doit donc, en plus de ses objectifs d'optimisation des coûts, maîtriser ses

différents risques stratégiques et opérationnels, et se concentrer sur leur suivi et leur gestion, notamment en s'appuyant sur un risk manager. En effet, si prévenir et contrôler ces risques est nécessaire, cela peut aussi s'avérer être un véritable levier de performance pour l'entreprise.

1. La performance :

1.1.Définition de la performance :

Étymologiquement, le terme de performance remonte au 13ème siècle, et émane de l'ancien français performer, qui signifie accomplir, exécuter. Dans le langage courant, la performance renvoie à quatre significations majeures :(<https://www.rapport-gratuit.com>)

- Les résultats de l'action : dans ce cas la performance correspond alors à un résultat mesuré par des indicateurs et se situant par rapport à un référent qui peut être endogène ou exogène ;
- Le succès : la performance renvoie à un résultat positif, et la représentation de la réussite propres à chaque individu et à chaque établissement ;
- L'action : la performance désigne simultanément les résultats et les actions mises en œuvre pour les atteindre, c'est à dire un processus ;
- La capacité : la performance renvoie alors au potentiel.

Selon [Machesnay (1991)] : la performance d'une entreprise peut être définie comme le degré d'atteinte d'un objectif souhaité. En effet, l'analyse des objectifs fait apparaître trois mesures de performance, à savoir l'efficacité, l'efficacités et l'efficience (le degré de satisfaction atteint par rapport aux résultats atteints).

1.2.Maitriser les risques pour gagner en performance :

Dans leur recherche de performance financière, les entreprises peuvent également prendre des risques,

Maitriser les risques du crédit c'est bien maitrise l'activité et d'identifier les leviers de performance.

Les banques et les institutions financières peuvent gagner en performance en appliquant les différents outils et moyens de la gestion des risques du crédit, Donc le but est de suivre les différents démarches afin de réduire des **sinistres** importants qui conduit a terme a réduire les pertes est donc augmente la rentabilité, en outre c'est démarches alors participent au performance commerciale de la banque, ainsi sa compétitivité .

Il est clair qu'une approche risk management est souvent assimilée à un levier d'alourdissement avec comme seul enjeu la sécurisation fondée sur un empilement de tâches de contrôle. Or, c'est au contraire souvent l'occasion de mettre en place des dispositifs qui permettent d'anticiper des erreurs qui pourraient coûter beaucoup en temps de remédiation ou plus directement en argent. Prévenir, c'est éviter les écueils et les coûts qui vont avec. Une meilleure anticipation des problèmes n'est pas le seul levier de performance. A titre d'exemple, le travail sur les risques humains, la conduite du changement en particulier, permet d'obtenir une meilleure performance des équipes.(Anne del Pozo, , 2016)

2. Mesure de performance :

Dans l'ensemble, la performance reflète la mesure dans laquelle les objectifs fixés par une organisation sont atteints. Les indicateurs de performance les plus couramment utilisés permettent d'évaluer la productivité, les revenus, la qualité des produits/services et la réputation d'une entreprise.

3. La performance financière :

La recherche du profit étant souvent l'objectif ultime des banques commerciales, les stratégies adoptées et les opérations réalisées sont destinées à atteindre cet objectif majeur. Sree (2004) considère que les principales mesures de rentabilité des banques commerciales se résument aux ratios de rendement de l'actif, de rendement des capitaux propres et de marge nette d'intérêt.

3.1.La mesure de la rentabilité bancaire :

La rentabilité est généralement définie comme « la capacité d'un capital mis ou investi à générer des revenus exprimés en termes financiers »¹ ou la capacité à générer des profits.

Dans le langage de la finance, le mot profit est souvent utilisé comme "synonyme de profit en termes absolus".

Il existe plusieurs façons de mesurer la rentabilité bancaire.

Les mesures les plus utilisées sont les ratios, nous pouvons citer les ratios suivant :

Return On Assets (ROA) : Appelé également le coefficient de rendement ou bien le rendement des actifs. Est un ratio financier qui donne une indication sur la manière dont les actifs sont gérés afin de générer des bénéfices. Le bénéfice qui est issu des activités n'inclut pas les impôts et les frais liés aux intérêts.

Le ROA dans le secteur bancaire a une grande importance car il mesure avec efficacité la performance des actifs.

$$ROA = \text{Résultatnet} / \text{Actifs}$$

Return On Equity (ROE) : Ce ratio appelé également le coefficient de rentabilité du capital ou bien des fonds propres. Il mesure la rentabilité du capital investi. Le ROE est important pour les actionnaires car il leur permet de suivre le rendement de leur investissement.

« Un ratio élevé peut traduire une insuffisance de fonds propres ou une prise de risque excessive » (DEPALLENS Georges, 1980, p. 256)

$$ROE = \text{Résultatnet} / \text{Capitauxpropres}$$

La mesure du résultat est l'une des missions principales dévolues au contrôle de gestion dans les banques et établissements financiers. Mais l'approche bancaire de la rentabilité dans le secteur bancaire se caractérise par sa complexité et ses multiples facettes. Cette mesure peut en effet s'effectuer selon plusieurs axes d'analyse. La première tient à la variété des axes d'analyse du profit : entité (centre de profit), agence, exploitation, client, et dans certains cas, réseau de distribution. « Le second facteur de complexité est lié à l'importance des charges de structure et de support à répartir sur les différents objets de coût »

3.2. Les indicateurs de la rentabilité bancaire :

Le résultat net est l'indicateur ultime de la rentabilité d'une banque. Ce résultat est le solde résiduel dû à des activités extrêmement hétérogènes et à des événements pouvant présenter un caractère particulier. D'un point de vue économique, les opérations bancaires permettent d'évaluer les facteurs de rentabilité des établissements de crédit et de décrire l'ensemble des facteurs qui contribuent aux résultats finaux. Parmi les indicateurs utilisés pour apprécier la rentabilité bancaire : les soldes intermédiaire de gestion. (DESCAMPS Christian & Ali, 2002, p. 161) (ROUACH Michel, 2010, p. 41) (DESCAMPS Christian & SOICHOT Jacques, 2002, p. 154)

3.2.1. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) :

Sont calculés à partir des informations du compte de résultat qui présente les charges et les produits de chaque année.

3.2.2. Le produit net bancaire (PNB) :

Le bénéfice net bancaire est un indice qui prend en compte toutes les activités d'une banque dans diverses fonctions d'intermédiaire de marché, etc., et détermine la marge brute d'une banque. Pour une banque, il correspond à la différence entre les revenus et les charges d'exploitation de la banque. Il est égal à la différence entre le bénéfice, la commission et l'intérêt, la commission payée.

Le PNB correspond à l'agrégation de trois postes à savoir: La marge sur intérêt, les commissions perçus et les produits et les charges divers

3.2.3. La marge sur intérêt : (ROUACH Michel et NAULLEAU Génard, 1998, p. 111)

Représente la marge sur l'activité d'intermédiation bancaire. Elle se calcule de la façon suivante :

$$\text{Marge sur intérêt} = \text{Intérêt reçus des clients} - \text{les intérêts payés par la banque sur dépôt ou refinancement.}$$

3.2.4. Le résultat brut d'exploitation (RBE) :

Qui mesure les résultats des amortissements constitutionnels de la banque et les modalités de paiement de l'impôt sur les bénéfices. Il reflète la capacité d'une banque à générer des

bénéfices après prise en compte de ses coûts de ressources et de divers coûts d'exploitation. Cette marge doit permettre à l'organisation de couvrir ses risques, de constituer des réserves et de rémunérer ses actionnaires.

3.2.5. Le bénéfice net :

Ce qui constitue le résultat final de la banque. Il représente la différence entre les produits (revenus) et les dépenses d'une entreprise pour un exercice financier. Si le résultat est positif, l'entreprise réalise un profit. S'il est négatif, l'entreprise subira une perte.

***CHAPITRE II : MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE
ET CONTEXTE ORGANISATIONNELLE***

Section 01 : Méthodologie de recherche :

L'objectif principal de cette étude est de déterminer le rôle de la gestion de risque dans l'amélioration de la performance de la banque CPA, ainsi que les méthodes d'analyse de ces risques.

Ce chapitre vise à présenter la méthodologie utilisée au cours de cette recherche en expliquant les objectifs et la façon dont les questions de recherches ont été répondues.

1. Le paradigme épistémologique

L'épistémologie peut être définie comme la discipline philosophique qui vise à établir les fondements de la science. En ce sens, elle cherche à décrire la science afin d'estimer la valeur logique et cognitive des connaissances qu'elle génère afin de décider si elle peut revendiquer l'approche idéale d'un savoir certain et authentique. (Soler, 2000).

En définissant l'épistémologie comme « l'étude de la constitution des connaissances **valables** », Piaget rappelle qu'au-delà des aspects méthodologiques, l'épistémologie s'intéresse clairement à la valeur des savoirs complexes. En même temps, le fait que les définitions de Piaget de l'épistémologie et de la méthodologie (l'étude de la structure des connaissances), ne diffèrent que par un mot - le terme "valide" - peut être compris d'une confusion fréquente entre arguments d'ordre épistémologique. et arguments méthodologiques particuliers.(Marie-José, 2011, p. 372 à 391)

Les modèles épistémologiques sont principalement divisés en trois types : les modèles positivistes, les modèles constructivistes et les modèles interprétatifs.

Notre recherche comprend l'application d'une position épistémologique interprétative,

Notre choix est justifié par le fait que cette étude vise à expliquer un phénomène par la perception humaine et que le chercheur tend vers un maximum d'objectivité dans sa recherche, et les données collectées ont été basées sur des descriptions de processus de gestion de risque et des interprétations de verbatim à partir des entretiens sur terrain pour déterminer le rôle de la gestion de risque de crédit à l'amélioration de performance bancaire.

2. La démarche méthodologique

L'approche méthodologique comprend donc l'ensemble des techniques et moyens utilisés pour évaluer la validité d'un cadre théorique selon plusieurs méthodes.(www.cairn.info)

La méthode de recherche sur laquelle nous nous sommes appuyés dans notre étude est l'approche qualitative.

L'analyse qualitative se définit comme : « l'analyse qui détermine la nature des éléments composant un corps sans tenir compte de leurs proportions. » (Mays et Pope, 1995, p. 43)

« Le but de la recherche qualitative est de développer des concepts qui nous aident à comprendre les phénomènes sociaux dans des contextes naturels (plutôt qu'expérimentaux), en mettant l'accent sur les significations, les expériences et les points de vue de tous les participants. » (Dume, Hervé)

2.1.Les instruments de collectes de données :

La recherche qualitative intègre différents instruments de mesure. Selon (Yin 2012), les six outils de mesure en recherche qualitative sont : entretien, enregistrement, observation participante, archive, simulation, observation directe.

Dans notre cas nous avons choisi les outils suivants :

- **la recherche documentaire** : c'est l'étape franchie par le chercheur avant de commencer l'étude expérimentale. Ce sont toutes des études de diverses théories et concepts liés à notre sujet de recherche.

Les sources utilisées dans notre travail sont des livres, des articles de revues scientifiques, site web, thèses et mémoires.

La documentation interne : l'historique de CPA, les missions et objectifs de l'établissement, la structure de CPA, les méthodes d'analyse des risques de crédit .

Les entretiens

L'entretien se caractérise avant tout comme un effort verbal entre le chercheur et l'interviewé dans un cadre interactif spécifique. Le chercheur doit être avec l'interviewé et

échanger des idées avec l'interviewé sur une certaine question, car l'interviewé a une certaine liberté d'exprimer son point de vue et ses opinions sur la question, et dans sa réponse il n'y a aucune indication, qui rend la maintenance complètement différente de la maintenance. Liste de questions.

Madeleine Gratwiz (1964) définit l'entretien comme étant « le processus d'investigation scientifique basé sur un effort de communication verbal afin d'obtenir des données liées à l'objectif de la recherche »

On distingue trois types d'entretiens : l'entretien directif, l'entretien semi directif, l'entretien non directif.

- **L'entretien semi directif :** (Gaspard Claude, 2019)

« L'entretien semi-directif est une technique de collecte de données qui contribue au développement de connaissances favorisant des approches qualitatives et interprétatives relevant en particulier des paradigmes constructiviste. »

- **L'entretien directif :**

L'entretien directif (ou "entretien normalisé") est une méthode de collecte de données à mi-chemin entre l'étude qualitative et l'étude quantitative. Le chercheur dirige les individus interrogés tout au long de l'échange et pose des questions à réponses courtes ou fermées. Elles prennent souvent la forme d'un questionnaire.(Gaspard Claude, 2021)

- **L'entretien non directif :**

“L'entretien non directif constitue un modèle générique d'interactions grâce à sa structure flexible qui permet à l'interviewé de s'approprier l'entretien.”(Gaspard Claude, 2021)

Dans notre cas, nous nous appuyons sur des entretiens en semi-face à face, dans lesquels le chercheur définit un ensemble de questions à poser à son interlocuteur, alors que le chercheur a le droit de poser des questions de temps en temps sans quitter l'objet. Permet de développer une relation souple avec un interlocuteur qui dispose d'une certaine liberté pour répondre aux questions.

- Matériel requis pour la collecte des données : les directives d'entretien sont ensembles de questions pour les entretiens afin d'obtenir des réponses et résultats prouvés de nos recherches.

Par conséquent, notre guide d'entretien vise à générer diverses informations sur le rôle de la gestion des risques dans l'amélioration de la performance des banques CPA. Il est structuré en trois parties : le profil socioprofessionnel du travailleur, l'évaluation du processus de gestion du risque de crédit et la relation entre la gestion de risque de crédit et la performance de l'institution bancaire.

En outre, nous nous appuyons sur un entretien semi-directif, dans lequel le chercheur définit un ensemble de questions à poser à son interlocuteur, tandis que le chercheur a le droit de poser des questions de temps en temps sans digresser. C'est un outil qui nous permet d'avoir une approche flexible et une relation avec nos interlocuteurs avec une certaine liberté de répondre aux questions.

- **L'étude de cas :**

“L'étude de cas, souvent appelée aussi plus ou moins justement « observation », est, avec l'entretien, la méthode la plus anciennement et la plus fréquemment utilisée dans les « Sciences humaines cliniques » tant en ce qui concerne la pratique que la recherche. On peut dire, pour les distinguer, que « l'observation » met l'accent sur le regard jeté sur une réalité et sur le matériel recueilli, alors que l'« étude de cas » porte l'intérêt sur le travail d'analyse et de présentation du matériel concernant une personne en situation.” (Revault d'Allonnes, 2014)(Gaspard Claude, 2020)

L'étude de cas nous permet d'approfondir sur le rôle de la gestion de risque de crédit à l'amélioration de la performance de la banque CPA –BLIDA- par des cas pratiques.

2.2.L'échantillon de la recherche

- L'étude de recherche menée porte sur un échantillon de cinq employés au sein du CPA banque (Blida). La constitution de notre échantillon a été faite sur la recommandation de

chef service crédit de la banque CPA, ou on peut justifier le nombre de notre échantillon par le principe de saturation c'est à dire lors de notre recherche on a arrivée a un moment où chaque nouvelle interview ne génère que des données déjà découvertes auparavant.

2.3.L'analyse des donnés

L'analyse des données est le processus d'examen des données recueillies dans notre domaine de recherche pour en tirer des conclusions et des explications pour un phénomène particulier, ce qui nous permet de comprendre les objectifs de notre recherche.

L'analyse des données qualitatives se fait en plusieurs étapes :

- Retranscription des données : une fois les données collectées sur le terrain, la plupart des données ne seront pas organisées, l'étape consiste donc à comprendre la signification de ces données et à les convertir en texte.
- Organisation des données : organiser les données de manière claire et intuitive selon nos objectifs de recherche.
- Codage des données : Le codage est un moyen de transformer les données en concepts compréhensibles pour une analyse plus efficace des données.

On distingue deux types de codage :

- Codage ouvert : « lecture ligne par ligne des données pour les généraliser, recherche d'ensemble similaire, codage des principales dimensions et codage sélectif des idées centrales et répétitives ».
- Codage fermé : « lecture ligne par ligne des données et codage en fonction des hypothèses de recherche, codage des indicateurs de recherche ».

Dans notre étude, nous avons choisi le codage ouvert car les données analytiques provenaient de transcriptions d'entretiens.

2.4.Traitement des données (Jean-Claude Andreani , p. 08)

Andreani (2005) distingue deux types de traitement des données :

- **Traitement sémantique** : « consiste à étudier les données des participants, les mots qu'ils utilisent et le sens qu'ils leur donnent ».
- **Traitement statistique** : « un traitement informatique des données à l'aide des logiciels spécifiques ».

Dans notre cas, nous avons choisi un traitement sémantique car les données collectées sont traitées manuellement sans recours à des outils informatiques.

En outre, nous nous appuyons sur un entretien semi-directif, dans lequel le chercheur définit un ensemble de questions à poser à son interlocuteur, tandis que le chercheur a le droit de poser des questions de temps en temps sans digresser. C'est un outil qui nous permet d'avoir une approche flexible et une relation avec nos interlocuteurs avec une certaine liberté de répondre aux questions.

- Les matériels nécessaires pour la collecte des données :

Le guide d'entretien :

C'est l'ensemble des questions préparées pour l'entrevue afin d'obtenir les réponses et un résultat fiable à notre recherche.

Notre guide d'entretien vise à générer une variété d'informations sur le rôle que joue la gestion des risques dans l'amélioration de la performance de la banque CPA, il est structuré en trois parties : définir les profils professionnels des répondants, évaluer le processus de gestion du risque de crédit et la relation entre la gestion des risques et la performance bancaire du CPA.

Le déroulement des entretiens a été un peu difficile pour nous, ceci a cause de la charge de travail chez la banque CPA. En effet, j'ai mené des interviews avec les employés au niveau du CPA dont différents profils, et tout cela est fait après avoir convaincu les interlocuteurs que ce travail est nécessaire dans le processus de recherche et qu'aucune autre partie n'en bénéficiera, et que les informations obtenues sont soumises à la confidentialité.

Dans notre cas nous avons opté pour le traitement sémantique, car les données récoltées ont été traitées manuellement sans avoir recours à l'outil informatique.

Section 02 : Contexte organisationnelle :

1. La présentation de l'organisme d'accueil :

D'après la documentation interne que nous avons fournie lors de notre période de stage par l'organisme :

1.1.Présentation succincte du Crédit Populaire d'Algérie

- Dénomination sociale : Crédit Populaire d'Algérie
- Date de construction : 29/12/1966.
- Nature de l'entreprise: Prestataire
- Forme juridique : société Par Actions de droit Algérien
- Régime: EPE
- Secteur d'activité : bancaire
- Capital en 2015 : 48 000 000 000 Dinars Algérien
- Siege social : 8, boulevard Colonel-Amirouche, 16000 Alger
- Nombre d'agence : 150 agences (en 2019)
- Actionnaire : Etat algérien (100 %)

1.2.L'historique de la banque CPA : (www.cpa-bank.dz)

Le CPA est créé en 1966 par l'ordonnance n°66/366 du 29 Décembre 1966, ces statuts ont été arrêtés par l'ordonnance n°67/78 du 11 Mars 1967. Dans les dispositions générales de ses statuts, le CPA est conçu comme une banque générale et universelle, réputée commerçante dans ses relations avec les tiers.

Le CPA a hérité des activités gérées auparavant par les banques populaires commerciales et industrielles à Alger, Oran, Annaba, Constantine ; ainsi que d'autres banques étrangères, Banque Alger Misr, Société Marseillaise du Crédit et Compagnie Française de crédit et de Banque (CFCB) et la Banque populaire arabe.

En 1985, le CPA donne naissance à la banque du développement local (BDL) après cession de 40 agences, le Transfert de 550 employés et cadres et de 89000 comptes clientèle. En 1989, il est érigé en Entreprise Publique Economique (EPE), juridiquement structuré en société par actions, Cette période marque ainsi son engagement sur la voie de la commercialité, fort d'une situation financière saine.

1.3.Missions et opérations du CPA :

Défini par ses statuts comme banque universelle, le CPA a pour mission de promouvoir le développement du bâtiment des travaux publics et de l'Hydraulique (BTPH), les secteurs de la santé et de médicament, le commerce et la distribution, l'hôtellerie et le tourisme, les médias, les PME/PMI et l'artisanat.

Conformément à la réglementation en vigueur en Algérie, le CPA traite les opérations courantes de la banque, il reçoit des dépôts et accorde des crédits sous toutes ses formes.

À la faveur de la mise en œuvre du processus de réforme économiques en 1988, le CPA est devenu une entreprise publique économique (EPE), sous la forme juridique de société par action (SPA) dont le capital est la propriété exclusive de l'Etat.

La loi 88/01 du 13/01/1988, a fait obligation aux banques d'accorder des crédits qu'aux entreprises dont la solvabilité est certaine. Cependant, ce principe a été rangé à l'oubli par des injonctions gouvernementales traduites par le financement systématique des entreprises publiques. Ce n'est qu'avec l'arrivée de la loi 19/10 du 14/04/1990 que le système bancaire fut révolutionné et a donné une certaine autonomie aux banques.

Depuis 1996, et en vertu de l'ordonnance relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat, les banques publiques sont placées sous la tutelle du ministère des finances. Après avoir répondu aux conditions d'éligibilité prévues par les dispositions de la loi sur la monnaie et le crédit (loi 19/10 du 14 avril 1990), le CPA a obtenu le 7 avril 1997 son agrément de conseil de la monnaie et de crédit, devenant ainsi la deuxième banque agréée en Algérie.

1.4.Objectifs du CPA

Le CPA a pour mission de promouvoir les différents secteurs d'activité, en assurant quatre (4) types de fonctions principales :

- La collecte des fonds sous diverses formes.
- Le financement de l'économie.
- L'intermédiation entre les clients et les fournisseurs étrangers.
- Financement des projets gouvernementaux.

1.5. Structure du CPA

Le CPA, intervient sur le marché de l'intermédiation bancaire et financière. A ce titre, il

Gère toutes les activités bancaires et financières, y compris la réception des dépôts du public, l'octroi de crédit de toute nature, la levée de crédit externe et la demande de prise de participation dans des filiales et des entreprises nationales et internationales. Dans un paysage économique marqué par la concurrence, le CPA s'inscrit dans une dynamique évolutive portée par la nécessité de s'adapter aux nouvelles exigences réglementaires, fondées sur la rentabilité et la compétitivité.

Cette exigence d'adaptation nécessite une amélioration et une harmonisation continues de la performance globale de la banque. Cette volonté d'amélioration se traduit par la modernisation de la banque, soutenue par une réorganisation de la structure centrale et du réseau d'opérations de la banque. Ainsi, ce processus aboutit à un nouvel organigramme composé de :

- Une division centrale : à sa tête le président-directeur général (PDG) du CPA.
- Quatre (4) directions générales adjointes (DGA) : DGA affaires internationales, DGA chargée d'exploitation, DGA chargée de l'administration et DGA chargée des engagements et des affaires juridiques.

Toutes ces structures centrales sont sous l'égide du président directeur général, qui est assisté par un cabinet de conseillers.

Le type de structure adopté par le CPA, comme nous pouvons le voir à travers

L'organigramme ci-dessous, est fonctionnel. Effectivement, nous distinguons des fonctions séparées, chaque directeur adjoint est spécialisé dans un domaine. C'est l'avantage des relations fonctionnelles pour atténuer les relations hiérarchiques.

En adoptant ce type de structure, le CPA vise trois (3) objectifs, à s'avoir :

- Cerner les principales fonctions de la banque ;
- Redistribuer rationnellement les tâches et les responsabilités ;

- Assurer une meilleure efficacité d'intervention de la banque dans la sphère économique et le développement progressif des nouvelles activités liées aux mouvements des capitaux.

1.6.Activités du CPA

Le développement, qui nécessite des ressources dans un contexte de sous bancarisation, a conduit le CPA à mobiliser de grandes capacités commerciales et à rechercher des méthodes plus efficaces d'attractions de l'épargne.

1.6.1. Collecte des ressources

Les opérations de la Banque sont basées sur les ressources et l'utilisation prévue.

Ils comprennent donc des intermédiaires entre épargnants et emprunteurs.

La collecte de ces ressources se fait par l'ouverture de comptes sous différentes formes de ressources visuelles (chaque compte courant) ou à terme (dépôts à terme, bons de caisse, etc.).

1.6.2. Distribution du crédit

L'octroi de crédit se fait sur la base de l'étude des documents présentés par le client, qui doit avoir son siège social à la banque où le client demande le crédit. Le client doit exercer en parallèle une profession commerciale, industrielle ou libérale.

1.6.3. Activité commerciale

CPA a lancé un programme de renforcement de son réseau aux niveaux institutionnel et physique, à mesure qu'il s'oriente vers de nouvelles propriétés commerciales, tant dans les centres urbains que ruraux avec une couverture bancaire. Une étude approfondie a été menée autour de la politique commerciale de l'établissement qui a été confronté, depuis la mise en place des réformes économiques, à la stimulation de la concurrence.

1.7.Présentation de l'agence bancaire CPA 199 de BLIDA

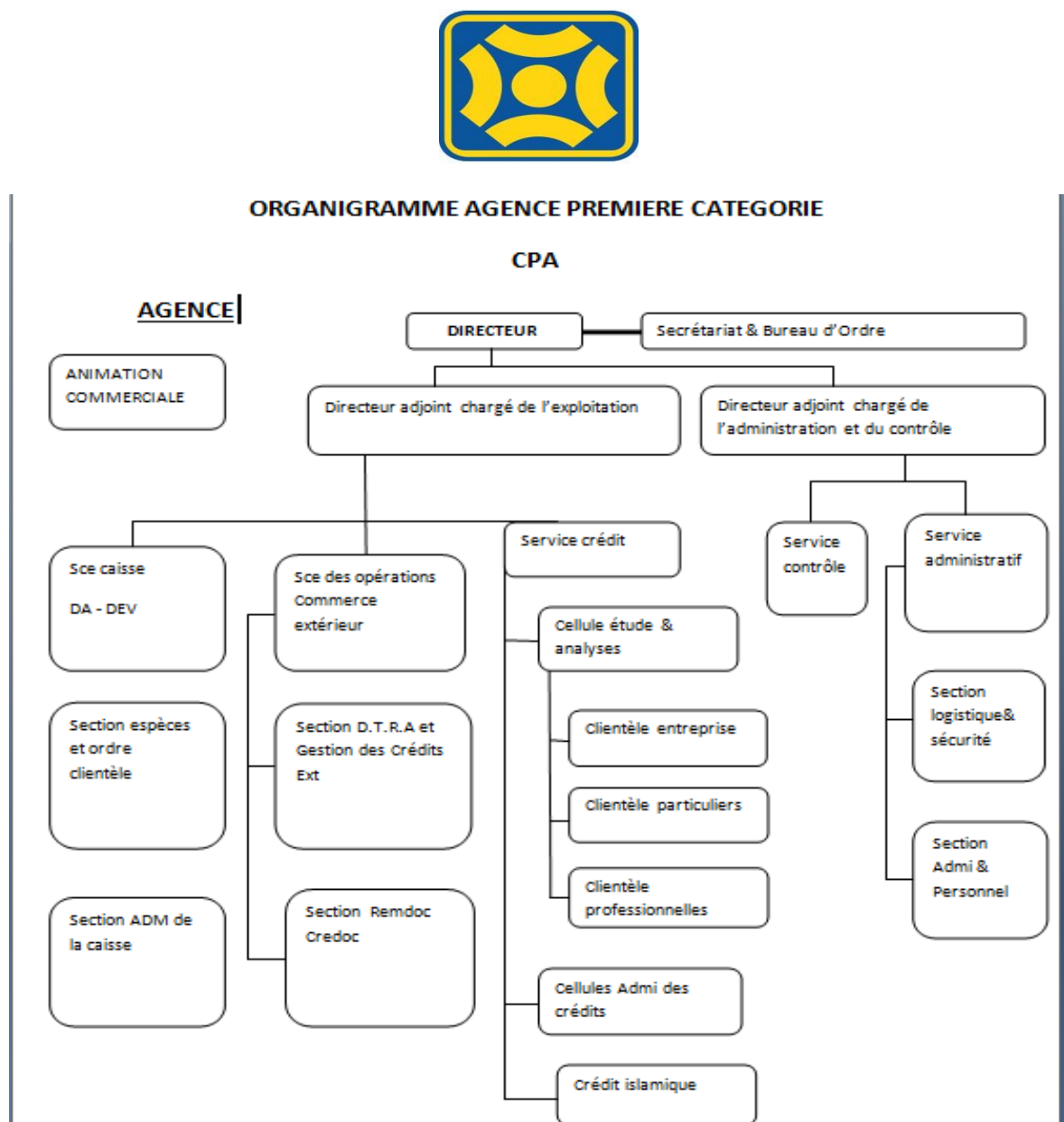
La banque en générale a pour but de collecter les fonds que lui confie sa clientèle et à en prêter une partie à ceux qui en ont besoin.

Pour cela, le CPA est constitué d'agences telles que le CPA de BLIDA n°199 récemment créée, en 1987. Située a25, avenue Amara Youcef ,09000.

C'est une agence principale appartenant au groupe d'exploitation de BLIDA,

➤ **L'organigramme de l'agence CPA199 Blida**

Schéma 5 : Organigramme de l'agence CPA199 Blida



Source : Document Interne De La Banque CPA

CHAPITRE III : RÉSULTATS ET DISCUSSION

- Dans ce dernier chapitre, nous présenterons les résultats de l'étude de cas ainsi que les résultats des entretiens menés dans le but de savoir le rôle de la gestion du risque de crédit à l'amélioration de la performance de la banque de crédit populaire d'Alger CPA(Blida)
- Nous présenterons dans la première section les résultats obtenus en suivant les principes d'une étude de cas, ainsi que les résultats obtenus en suivant les axes élaborés dans le guide d'entretien ensuite nous discuterons ces résultats dans la deuxième section de ce chapitre

Section 1 : la gestion du risque de crédit.

Dans notre présent travail, nous avons procédé notre étude de terrain en deux étapes, la première est une étude de cas sur le processus de gestion des risque de crédit au sein de la banque CPA, et la deuxième étape est déterminer le rôle de la gestion des risque de crédit à l'amélioration de performance de la banque CPA (Blida).

A. Présentation du crédit immobilier :

1. Le marché immobilier :

C'est un marché de gré à gré qui peut être défini comme le lieu où se rencontrent l'offre et la demande d'achat, de vente, de location ou d'échange de biens immobiliers.

2. Type de marché immobilier :

Primaire	pour les biens neufs.
Secondaire	pour les biens revendus.

3. Définition d'un bien immobilier :

Il s'agit donc d'une propriété localisée dans sa majorité non déplaçable. Cette particularité réduit la fluidité de l'offre et de la demande par rapport aux biens mobiliers. (Fouad Hentour, 2008)

4. Typologie :

Résidentiel	pour loger des personnes.
Professionnel	pour l'usage professionnel.

Dans notre cas le bien immobilier étudié dans le dossier est de type résidentiel.

B. Généralités sur le crédit immobilier :

1. Définition du crédit immobilier :

«Le crédit immobilier au particulier est un prêt conventionnel à long terme destiné au financement d'un bien immeuble à usage d'habitation. Il est garanti, par une hypothèque de premier rang sur le bien financé ou un autre bien immobilier. C'est une opération de mise à disposition de fonds nécessaires par un établissement bancaire à un particulier dans le but de l'achat, la construction, la rénovation ou l'extension d'un bien immobiliers.»(Fouad Hentour, 2008)

2. Caractéristiques d'un crédit immobilier :

- Quotité de financement : 80 % a 90 %
- La durée de prêt : 30 a 40 ans
- Limite d'âge : 75 ans
- Façon de remboursement : par mensualité
- Taux d'intérêt : fixe ou variable

C. Définition du risque de crédit immobilier aux particuliers :

À l'instar du risque de crédit « général », le risque hypothécaire personnel peut être défini comme le risque associé à l'incapacité de l'emprunteur de rembourser dans les délais.

Ce risque est propre à un groupe précis d'emprunteurs parce que, comme son nom l'indique, il concerne les personnes qui ont contracté un prêt immobilier.

D. Etude d'un dossier de crédit immobilier

Dans le cadre d'acquisition d'un logement collectif (particulier à particulier), un client qu'on citera sous le nom de Mr X, s'est présenté auprès de l'agence « 199 » wilaya de Blida afin de solliciter un crédit immobilier.

Conditions d'éligibilités :

- La nationalité algérienne
- Solvable
- Revenue stable
- Age max = 75
- Le bien est situé en Algérie

Identification du client :

- Nom, prénom, date et lieu de naissance, situation familiale, adresse du domicile, profession, adresse de l'employeur, pièce d'identité, revenu....
- Notre client X souhaite acheter un logement auprès d'un particulier, le prix de cession fixé par les deux parties est de huit million quatre cent DA (8.400.000,00 DA)
- Type : F4
- Superficie : 54 m²
- Emplacement : cité Tizirne, Bâtiment C ,commune de cherchell , w. tipasa
- Prix de vente : 8.400.000,00 DA

Pièces constitutives du dossier de demande du crédit :

- Photocopie de la pièce d'identité
- Fiche familiale
- Extrait de naissance ;
- Certificat de résidence
- Bulletin de paie et attestation de travail

- procuration de Mm X a Mr y

Demande d'hypothèque : pourquoi l'hypothèque constitue une disposition apposée aux prêts immobiliers en tant que sécurité pour le créancier en cas de non remboursement du crédit par le particulier. **Elle suppose que la banque puisse se saisir du bien immobilier de l'emprunteur pour se rembourser en cas de défaillance financière de ce dernier.**

E. L'application de l'approche de risque management

1. Identification du risque :

➤ La cartographie des risques liés a un crédit immobilier de la forme P à P

On a le risque de non remboursement, risque de décès du client, risque naturels,

Avant permettre d'identifier le risque de crédit liée au crédit immobilier il faut d'abord déterminer les facteurs qui font la naissance de ce risque a partir d'une étude bien approfondie au demande de crédit.

Schéma : Cartographie des principaux risques d'un crédit immobilier

Risque de non remboursement	Risque d'immobilisation	Risque de taux	Risque naturels
Dans le cas ou emprunteur ne peut plus faire face a ses échéances.	Lorsque la durée initiale du crédit est allongée.	Dépend des conditions de refinancement de la banque.	Les aléas potentiels liés à la nature, qui peuvent provoquer des dégâts (une tempête, un tremblement de terre....).

Source : réaliser par moi-même

Les facteurs de risque lié au crédit immobilier :

Le tableau suivant représente les facteurs de risques lié au crédit immobilier, Dou ces facteurs sont essentiel pour l'identification des risques de crédit présentés dans la cartographie précédente.

- Sensibilisation de chacun des acteurs internes de service crédit au sein de la banque CPA a l'existence de crédit. Grace a la communication interne qui permettre de faire passer l'information ainsi les réunions de service (la conscience des risques de crédit)

2. Evaluation du risque :

La banque CPA dépend d'une méthode basée sur le jugement de l'analyste de crédit suit d'une étude approfondie du dossier de crédit délivré par emprunteur.

Processus d'évaluation du risque de crédit immobilier chez la banque CPA :

La première phase : avant l'octroi du crédit immobilier

Tableau 1 : Risques liés aux crédits immobiliers

Types de risque	Facteurs de risque
Risques liés à l'emprunteur	- Refus de remboursement ; - Perte de revenu postérieur au prêt ; - Diminution de revenu postérieur au prêt ; - Accroissement de dépenses postérieures au prêt.
Risques liés au bien immobilier	- Destruction du bâtiment ; - Dépréciation du bien immobilier suite à des transformations ; - Surévaluation de la propriété ; - Risques matériels non détectés.
Risques liés à l'évolution du marché	- Dégradation du quartier ; - Ralentissement généralisé du marché ; - Effondrement du marché.

Source : guide « les crédits aux particuliers », Mme Mahiou.S, cours ESB 2018

On a d'abord :

a) **L'évaluation de la demande du crédit** : a partir des 4 c

- Comportement du client :a partir des résultats de l'entretien qui est déjà fait avec le client, la banque CPA valide le comportement de ce client.
- Capacité de remboursement :
- Capital
- Collatéral :
 - Evaluation de la propriété
 - Respect des normes
 - Recherche de garantie

La banque CPA a déterminée les 3 C restantes grâce a une étude bien approfondie pour étudier tous les aspects essentielles lors de octroi du crédit, les résultats de cette étudemontrent que ce client et solvable.

b) **La prévision chiffrée de risque de crédit immobilier** :

Grace a la méthode de crédit score on peut déterminer la probabilité d'avoir un risque ou non.

Tableau 2 : Fiche de scoring

Fiche de scoring		
Prix, cout	8400 000 , 00	Score :
	166 000 , 00	
Revenu postulant	0 , 00	Pts
Revenu conjoint	0 , 00	
Revenu caution	40 %	Revenu 40 : 40
P par Mensualite	26 ans	Emploi 20 : 20
Dureecredit	6,25	Origine apport personnel 15 : 15
Taux interet	0 , 00	Apport personnel 10 : 10
Taux TVA	10 134 125 , 77	Actifs 10 : 10
Crédits MAX	840 000 , 00	Age 5 : 3
Montant apport	7 560 000 , 00	TOTAL 100 : 88
Crédits sollicite	7 560 000 , 00	
Creditoctroye	49 534 , 02	
ECHEANCE (30%)		

Source : Document Interne De La Banque CPA Blida

- Interprétations des résultats des résultats de scoring :

L'objectif de la banque CPA a travers de cette méthode est « de déterminer un score, c'est-à- dire un niveau sensé être la représentation d'un certain risque pour le prêteur. Dans ce cas le score obtenu est 88 **pts**, indique une solide cote de crédit.

Un score de crédit de 88 sur 100 suggère une bonne capacité de remboursement, une stabilité financière un bon historique de crédit.

Cela signifie que ce client est considéré comme peu risqué et est susceptible d'obtenir des conditions de crédit favorable,

Après la réalisation de cette évaluation chiffrée, il suffit d'intégrer le score obtenu dans une grille d'appréciation préalablement étalonné. La lecture d'un score suppose en effet la

détermination d'une grille de risque, laquelle permettra l'interprétation du chiffre obtenu qui aidera à la prise de décision finale du prêteur.

Ce type de modèle d'évaluation présente des avantages en matière de temps. Les scores permettent à la banque CPA de réduire considérablement la durée de traitement des dossiers pour des crédits basiques.

Il adonne la possibilité de gérer un grand nombre d'emprunteurs rapidement, ce qui génère de la rentabilité et un élargissement possible du portefeuille. Le scoring donne des mesures globales du risque.

c) La réduction de risque :

La banque CPA utilise dans cette phase la réduction préventive basée sur le suivi du dossier de crédit c'est-à-dire :

Suite à l'étape de l'identification et d'évaluation des éventuels risques, la banque CPA cherche à se prémunir au maximum avant de devoir passer à une possible gestion curative. La gestion préventive est majeure pour les banques car elle permet de réduire le plus possible la situation de non remboursement d'un client.

Pour se protéger contre les pertes et le risque de crédit, les banques ont mis en place des moyens de prévention. Le risque pris lors de l'octroi d'un crédit doit être acceptable pour la banque. C'est pour cela que la banque CPA met en pratique des mesures lors de la mise en œuvre du prêt ou de son suivi.

Pour prévenir et limiter les risques liés à l'activité de ce prêt, la banque CPA adopte les mesures suivantes :

- La surveillance continue de l'emprunteur de crédit immobilier :

C'est à dire prêter uniquement aux emprunteurs de qualité. Cette stratégie permet de limiter le risque de crédit en écartant le plus possible les clients susceptibles d'être en défaut de paiement. Toutefois cela n'est pas toujours évident car la situation des demandeurs de prêt peut évoluer rapidement et modifier le potentiel du client.

Les établissements de crédit doivent prendre en compte l'intégralité des revenus du client. Cela permet de vérifier l'adéquation entre les entrées d'argent de l'emprunteur et le remboursement de son emprunt pour que les échéances soient respectées. Les banques peuvent consulter l'historique bancaire du client « FICP » (fichier national des incidents de

remboursement des crédits aux particuliers) auprès de la Banque d'Alger afin de savoir si celui a déjà rencontré des incidents.

La banque a un rôle majeur à jouer dans le suivi de ses clients pour contrôler efficacement chaque dossier de prêt et anticiper les éventuels incidents.

- Diversification et partages des risques

La banque CPA a l'obligation avec les ratios de Bâle de diversifier leurs crédits. Il est très dangereux pour une banque de concentrer trop d'engagement envers un même bénéficiaire ou plusieurs emprunteurs ayant les mêmes caractéristiques. Si celui-ci rencontre des problèmes, la situation du client se trouve menacée. Si un secteur d'activité ou géographique subit des difficultés, le risque est semblable. Il s'agit du risque de concentration, c'est pour cela que les banques font l'usage de la division des risques. Elles répartissent les crédits sur un grand nombre d'emprunteurs ayant des caractéristiques différentes pour diluer le risque de non remboursement⁷³.

d) Traitement du risque de crédit :

On parle de cette phase dans le cas où notre client n'a pas respecté le tableau d'amortissement, qui montre les échéances de crédit de ce client.

Dans notre cas le client est solvable il paie chaque mois sa mensualité,

Dans le cas où on a un manque de solvabilité la banque CPA lui envoie un courrier de mise en demeure. Pour avertir le client

La dernière étape dans le cas où le client refuse de payer, la banque fait la mise en jeu de l'immeuble, ce qui défavorable à la banque parce que cette opération est très coûteuse et prend beaucoup de temps pour soulever ou rembourser le crédit.

Section 2: Analyse thématique des résultats

Dans ce chapitre nous allons analyser le verbatim (ANNEXE B), que nous avons en suite aux entretiens menés avec certains cadres au sein de la banque de crédit populaire d'Alger CPA, l'agence 199 (Blida)

Selon notre guide d'entretien il se reparties sur 3 aspects, le premier aspect concernant le profil socioprofessionnel des employés, Selon l'étude réalisée sur un échantillon divers des employés au sein de la banque CPA de Blida, nous pouvons déduire les caractéristiques personnelles et professionnelles de chacun.

Tableau 3: Le profil des interviewés

Interviewés	Poste occupé &Expérience	Durée d’entretien
Mme A.G	Chef service de crédit (25 ans d’expérience)	20 min
Mme A.S	Chef d’étude de crédit PME (12 ans d’expérience)	15 min
Mme N.Z	Chargé d’études de crédit a particulier (6ans d’expérience)	15 min
Mme M.K	Chef service des études (17 ans d’expérience)	20 min
Mr H.M	Responsable Juriste de service crédit (9 ans d’expérience)	20 min

Source : Réalisé par nos-soins

- **La gestion de risque**

Les questions posées dans cet axe nous permettent de connaître le concept de la gestion de risque et son importance ainsi le meilleur outil de gestion du point de vue des cadres du crédit populaire d’Alger CPA (BLIDA).

Le risque de crédit représente le non remboursement de créancier, est un risque majeur pour tous les établissements financiers et non seulement pour la banque CPA, Dou il est très important de l’identifier, connaître ses raison et trouver des solutions, afin de protéger

la banque contre ce risque elle adopte un processus de gestion du risque, Mme A.G souligne que : *«La gestion de risque est de prendre des préoccupations»*,

Où l'on constate que la gestion de risque de crédit est un processus qui due a une bonne étude de dossier lors de la demande d'un crédit i faut bien identifiée tous les paramètres qui nous aide a bien déterminer la situation de notre client.

Nous signalons que Mme A.G qu'à son échelle personnelle *«Tous est concernes à la maitrise de la gestion de risque»*.

L'objectif principal de toute établissement bancaire est de se protéger contre les différents risques quelle faces. Donc la responsabilité à apprendre ce processus est la responsabilité du tout le monde. Et a fin qu'avoir un bon résultat de ce processus il faut prendre en considérations des différents facteurs pour choisir le meilleur outil de gestion,

Mr H.M précise *«C'est à partir d'une étude approfondie de dossier de crédit, et les documents délivrés par le client qu'on décide. »*».

Enfin nous concluons que sans aucune doute que la gestion de risque de crédit et très importante dans le domaine, et qui nécessite une bonne étude et une certaine capacité de maitrise, et certainement le but de chaque banque est s'assurer leur recouvrement, Et cela se fait entièrement par la gestion du risque, ou elle peut identifier, minimiser les risque d crédit ainsi que la protection de la banque.

- **La gestion de risque et performance de la banque :**

Définir la gestion de risque et décrire son importance n'est que le point de départ. Concrètement, la gestion de risque est un levier de la performance bancaire surtout pour la banque CPA, Dou aujourd'hui elle a reconnue une amélioration positive dans le marché financier, selon Mme A.S: *«Evolution positif elle se démarque surtout dans les années derniers.»*,

L'évolution de performance de la banque CPA est lié a l'élaboration d'un processus de gestion du risque de crédit, ce qui est confirmé par Mme M.H *«Enfaite, on ne peut pas*

parler sur la gestion de risque sans mentionner la performance ou la rentabilité de la banque.».

L'influence de la gestion du risque de crédit peut se voir sur la rentabilité, la banque CPA a jamais fait un mise en jeux d'un bien pour rembourser le crédit, Mr H.M souligne que *“C'est il ya pas de performance donc on dit qu'il ya pas une gestion de risque.”*

C'est pour ca la banque CPA fait de réunions annuelles afin de mesurer et déterminer le niveau d'amélioration de rentabilité de la banque ainsi que sa performance,

Et a partir des résultats retenus de c'est réunions, la banque se voit que la gestion du risque de crédit est un outil efficace pour améliorer la performance, et est un domaine qui nécessite plus d'investissements dans le futur.

Jusqu'au aujourd'hui la banque CPA rencontre pas mal des obstacles lors de la réalisation de ce processus,

Mme N.Z souligne que *«“On peut rencontre des problèmes lors de l'étude de dossier, manque d'informations, manque des compétences qualifies.”»*, Mme A.G ajoute que *«“La non fiabilité des documents présentées peu échouée le processus.”»*.

Avoir des obstacles c'est déjà un risque, une erreur dans le processus de la gestion du risque de crédit peut échouée tout le processus et donc une grande probabilité de défaut, qui peut se traduire a un risque recouvrement pour la banque, ce qui peut influencée la rentabilité de la banque CPA en retour.

Dans cet axe, nous avons déterminé le lien entre la gestion de risque de crédit et la performance de la banque CPA.

L'un des facteurs les plus importants pour le succès de tout processus de gestion du risque de crédit est une bonne étude de dossier de crédit avant s'engager dans le processus de octroi de crédit, il faut bien maitriser le processus ce que l'état travaille sur, améliorations des compétences, allocation des ressources qui implique une réalisation idéale de processus

de risque de crédit ce qui traduit par une meilleur rentabilité et donc une amélioration de performance de la banque CPA.

Section 3 : Discussion des résultats

La CPA-banque comme toute banque octroie des crédits, elle s'expose ainsi aux risques de non remboursement, ces risques sont difficiles à gérer et influence d'une certaine manière la performance de la banque CPA, c'est pour cela qu'il est nécessaire de mettre en place une gestion spécifique et efficace.

Après analyse des différentes données obtenues suite à la participation de 5 employés (e) interrogés lors de nos entretiens, D'après les réponses des participants, le profil type des clients bénéficiant d'un crédit immobilier correspond à des personnes mariées, ces derniers exercent pour la plus part une profession libérale ou sont salariés du secteur privé ou publique.

L'objectif derrière cette étude empirique est d'avoir des éléments de réponse à notre problématique ; à savoir le rôle de la gestion des risques de crédit à l'amélioration de performance bancaire et les méthodes d'anticipations de ces derniers. Ainsi, l'analyse des résultats, fait ressortir que parmi les principaux risques contre lesquelles on veut se prémunir, le risque de solvabilité est jugé comme étant un risque « Très fort » de la part des participants. Cela confirme l'importance de la présence d'un département chargé de la gestion des risques bancaires. Avec des méthodes et des outils dédiés, l'existence de ces outils est considérée primordiale par les participants à l'enquête. Leur objectif est de cerner au mieux le profil du souscripteur, notamment ses revenus, sa capacité d'emprunt ainsi que ses dettes en cours afin de minimiser au maximum le risque de solvabilité et donc maximiser la rentabilité et la performance de la banque. Mais comme tout dispositif, des défaillances peuvent exister. Les participants à notre étude ont mis l'accent sur la possible défaillance du client. Cela renforce davantage l'importance de la gestion du risque avant l'octroi du crédit immobilier et l'exigence de garanties de la part du client. Ces dernières constituent l'un des leviers de la banque pour anticiper une possible défaillance du client.

Les participants ont mis l'accent aussi que cette approche de risk management participe à l'amélioration de la performance bancaire donc c'est un levier très important dans le service bancaire.

Nous constatons aussi que la gestion du risque de crédit a un rôle très important au niveau de la banque CPA, en raison il aide la banque à minimiser aux maximum les risques liés au non remboursement de crédit, ainsi de se protéger.

Et à travers les différentes phases de processus de gestion du risque, identification, évaluation, réduction et traitement il a pu pousser la banque vers l'ère du développement des compétences et des outils de gestion de risque de crédit. De plus, elle permet d'une façon indirecte l'évolution de marché bancaire, l'élaboration et l'application de processus de gestion de risque de crédit dans un environnement on peut le considérer instable et imprévu selon la situation et la solvabilité de client est vraiment une preuve de performance pour CPA banque.

La gestion de risque de crédit de risque est devenue une nécessité pour toutes les institutions financières, qui cherchent à développer et à améliorer leurs performances et à augmenter sa rentabilité, la gestion du risque de crédit se signifie pas seulement l'application d'un processus au sein de la banque pour se protéger contre les risques seulement, mais c'est un programme holistique complet qui touche la banque, les employés ainsi que les créanciers, et affecte la manière et la méthode de son travail en interne et également les conditions d'octroi d'un crédit.

Certaines grandes lignes et tendances mondiales doivent être prises en compte lors l'application d'une approche du risk management, y compris, mais sans s'y limiter, prendre en considération les règles prudentielles du Bale, l'utilisation des différents surettes lors de l'octroi d'un crédit, sans oublier l'importance d'effectuer une étude détaillée du dossier de crédit avant s'engager avec le client ou le demandeur. en plus d'un autre ensemble de tendances axées sur les utilisateurs et le public pour renforcer la confiance, y compris l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des services et la fourniture de portails d'information sur Internet. Elle doit également prendre en compte le partage de l'information avec le public.

Conclusion générale

L'objectif de notre travail de recherche était de déterminer le rôle de la gestion du risque de crédit à l'amélioration de performance de la banque CPA (Blida),

A la lumière des résultats obtenus dans notre étude il est clair que la gestion efficace des risques de crédit a un rôle significatif sur la performance globale des institutions financières. De plus la mesure du risque de crédit constitue un enjeu essentiel de l'économie contemporaine. D'un côté, des méthodes relevant de la finance d'entreprise raisonnent selon une approche fondamentale de risk management. Le risque de crédit est considéré comme l'issue défavorable de potentielles difficultés financières, dont l'analyse permet l'anticipation.

Néanmoins, quel que soit le soin apporté à l'élaboration et à l'application d'un processus de gestion du risque de crédit, il convient d'être prudent quant à son efficacité. La mesure de la probabilité d'avoir un risque de crédit reste en effet un exercice délicat,

Cette recherche nous a permis d'éclairer la littérature sur le risque de crédit bancaire, un facteur déterminant pour assurer la stabilité du système financier. Ainsi que d'identifier les différentes pratiques de gestion du risque, L'étude nous a également permis d'étudier la relation entre ces pratiques et la performance financière des banques Algériennes.

Les résultats obtenus ont permis de confirmer que la gestion efficace du risque de crédit a un effet positif sur la performance de la banque CPA. Ces résultats montrent que plus on effectue une bonne étude lors du processus de gestion de risque de crédit, plus les banques sont dotées d'une bonne santé financière.

Toutefois, l'augmentation du risque de crédit entraîne une diminution de la performance financière et boursière.

Enfin, en guise de contribution, cette recherche appuie plusieurs constats déjà soulevés par de nombreux auteurs, en particulier sur les critères de processus de la gestion du risque et de la performance des banques. Elle pourra aider les chercheurs à mettre clairement en évidence les déterminants du risque de crédit et la pertinence de promouvoir les politiques de gestion du risque de crédit afin d'améliorer la performance de la banque CPA.

Les limites et les recommandations :

Lors de la réalisation de notre étude nous nous rencontrons plusieurs obstacles qui nous empêchent à effectuer notre recherche.

- L'agence 199 du CPA est une agence principale, Dou la surcharge sur cette agence avait créé une certaine difficulté lors de la réalisation de notre recherche en termes de temps et collecte d'informations.
- Manque d'une base de données qui contient les informations de CPA l'agence 199 de Blida.
- Dans notre pratique la banque CPA ne contient pas un service spécialisé dans la gestion des risques du crédit mais la mission de gestion de risque est la responsabilité de tout le monde.
- les organisations publiques doivent partager les informations avec leurs publics sur des sites officiels afin de faciliter la communication et le partage informations et pour assurer la transparence, ce qui n'est pas disponible dans notre cas y' avais un site officiel qui est pauvre en terme d'informations utiles.

Les suggestions :

A partir des limites exposées ci-dessus, nous pouvons proposer quelques voies d'améliorations futures, les plus importantes consistent à :

- Développer un système d'information qui aide à stocker toutes les informations relatives à la clientèle pour avoir une base de données fiable et riche en informations. Ces bases de données sont essentielles pour se protéger contre les risques possibles à avoir.
- Etre plus actifs sur les sites officiels et partager le maximum des informations utile avec le public cela permet d'avoir une forte demande sur la banque CPA.
- Opter pour une tarification selon le degré de risque d'un client pour compenser les pertes probables estimées avec une marge en fonction du profil du risque du client. Cette tarification offre une flexibilité commerciale à la banque face à la concurrence et permet de réduire les pertes en revenus sur chaque classe de risque.

Les perspectives de recherche :

Notre étude a été réalisée sur la base d'une étude de cas à travers d'un dossier de crédit immobilier au sein de la banque CPA BLIDA, cette étude a permis de mettre un pied sur la réalité d'un processus de gestion de risque crédit, les différentes phases de l'approche Risk Management afin de bien minimiser le risque de crédit.

D'autre part, les cinq entretiens réalisés ont évoqués le rôle de la gestion des risques crédit à l'amélioration de la performance chez CPA banque, néanmoins les informations données par les interviewés vérifient l'efficacité de l'approche Risk Management appliquée déjà dans l'étude de cas.

Pour plus de précision il serait intéressant de réaliser une étude quantitative afin de mieux mesurer la performance produite par le secteur bancaire lors l'application d'une approche de Risk Management ou bien un Processus De Gestion De Risque Crédit.

Les suites de notre travail de recherche, pourrait également tirer parti des progrès technologiques, tels que l'intelligence artificielle et le big data..., ce sera possible de développer un modèle de la Data Gouvernance, qui aide les banques à protéger et à gérer leurs données, grâce à une base de données fiables, et donc une prise de décision rapide et efficace avec un taux de risque minimal.

Ces technologies participent enfin facilitent l'activité bancaire ainsi qu'améliore sa performance.

Références bibliographiques

Bibliographie :

- ❖ Alain Verboomen, Louis De Bel, « *Bale II et le risque de crédit les règles actuelles et leurs évolution sous Bale III*»
- ❖ Alalade S. Yimka, AgbatogunTaofoek, Cole Abimbola, Adekunle Olusegun, *Credit Risk Management and Financial Performance: A Case of Bank of Africa (U) Limited*, *Journal of Economic & Financial Studies*, Vol. 03, No. 01: February (2015)
- ❖ Alami youssef, Boughabasalwa, El idrissiissam, *Banking financial performance :an analytical essay in the Moroccan banking context*, revue D'Études en Management et Finance D'Organisation N°13 Juillet 2021.
- ❖ Anis Maaloul, *finance*, Université du Québec en Outaouais ; Revue Organisations & Territoires, p 69 • Volume 31 • No 1 • 2022
- ❖ Anis Maaloul, *finance*, Université du Québec en Outaouais ; Revue Organisations & Territoires, p 69 • Volume 31 • No 1 • 2022
- ❖ Asima Siddique, Muhammad Asif Khan, Zeeshan Khan, *The effect of credit risk management and bank-specific factors on the financial performance of the South Asian commercial banks*, *Asian Journal of Accounting Research*, Vol. 7 No. 2, pp. 182-194, 2022.
- ❖ Cécile Kharoubi et Philippe Thomas, «*Analyse du risque de crédit Banque & Marchés*», édition RB
- ❖ Chibel zineb, Bamousse zineb, El kabbouri mounime, *study of different methods of risk credit analysis : literaturere view*, *Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit*, numéro 7, décembre 2018.
- ❖ Documentation interne de la banque CPA agence 199 (Blida)
- ❖ Effet des facteurs de la gestion des risques sur la performance des banques commerciales algériennes. “*Une analyse économétrique de la période 2009-2018*”, *Revue TOBNA Etudes Scientifiques et Académiques* ,p1345 – 1361.
- ❖ Gaspard Claude, *Entretien directif : définition, caractéristiques, étapes et exemples* Publié le 5 novembre 2019. Mis à jour le 24 mars 2021.

- ❖ Farouk BOUYAKOUB, «*l'entreprise et le financement bancaire* », édition Casbah, Alger 2000
- ❖ G.PETIT-DUTAILLIS, *Le risque du crédit bancaire*, publié en 1950
- ❖ Gaspard Claude, *L'entretien non directif (ou libre) : définition, caractéristiques, étapes et exemples* Publié le 7 novembre 2019. Mis à jour le 24 mars 2021.
- ❖ Gaspard Claude, *L'entretien semi-directif : définition, caractéristiques et étapes* Publié le 30 octobre 2019.
- ❖ Gaspard Claude, Publié le 11 février 2020.
- ❖ Gérard MELYON, «*Gestion financière. Ed Bréal*», France, 1999,
- ❖ Hervé Dume, *qu'est ce que la recherche qualitative*, CNRS / École Polytechnique,9 Jan 2012.
- ❖ Ismahan Asma TALEB BENDIAB, *Polycopié de Cours pour les étudiants en M1 EMB –Master1 économie monétaire et bancaire.*
- ❖ Jean-Claude Andreani, « *Méthodes d'analyse et d'interprétation des données qualitative* »
- ❖ Juliette Bugnon, Damien Subtil, –*Management Bancaire FING, Le risque systémique dans le secteur bancaire*
- ❖ *La performance passe par la maîtrise des risques*, Publié le 17 juin 2016 à 12h09.
- ❖ Loukmane BOUIDER, *Outil de gestion du risque de crédit*, Diplôme Supérieur d'Etudes Bancaires, Ecole Supérieure de Banque - Alger 2008
- ❖ Marie-José «*Avenir,Dans Management & Avenir*» (n° 43), 2011/3
- ❖ Mays et Pope, « *Rigour and qualitative research*», 1995
- ❖ Meriem El Aoun, Daniel Zeghal, *The Effect of the 2007/2008 Financial Crisis on Enterprise Risk Management Disclosure of Top US Banks*, 2016
- ❖ Ndyagyenda Catherine, *Credit Risk Management and Financial Performance: A Case of Bank of Africa (U) Limited,Team University School of Graduate Studies &Research Plot 446 KabakaAnjagala Rd-Mengo, Kampala, Uganda.DOI: 10.4236/ojbm.81002*, 2020.
- ❖ *NORMEINTERNATIONALE ISO 31000*, Deuxième édition,2018-02
- ❖ Rachida Ben Ahmed Daho, Kamel Benyamina, *La gestion des risques de crédit bancaire avec la méthode de scoring*, revue des études économiques approfondies, p 133-150, 2016.

- ❖ RaefGouiaa , Mikaela Ouedraogo, *L'impact de la gestion du risque de crédit sur la performance des banques commerciales canadiennes*, Revue Organisations & territoires, Université du Québec en Outaouais 2022.
- ❖ ROUACH Michel et NAULLEAU Génard, « *Le Contrôle De Gestion Bancaire* », Edition d'organisation, Paris, 1998,
- ❖ Sheeba,J, *A study on the impact of credit risk on the profitability of state bank of india (sbi)*, (2017, may 1).

Webographie :

- ❖ <https://www.optionfinance.fr/>, (consulté le 15-04-2023, 00:43h)
- ❖ <https://scite.ai/reports/10.21917/ijms.2017.0073>, (consulté le 02-03-2023, 09 :11h)
- ❖ <https://www.economie.gouv.fr/facileco/credit0>, (consulté le 09-03-2023, 11 :20h)
- ❖ www.cpa-bank.dz, (consulté le 10-05-2023, 17 :33h)
- ❖ www.cairn.info, (consulté le 21-05-2023, 18 :56h)
- ❖ www.scribbr.fr, (consulté le 21-05-2023a 20 :44h)

ANNEXES

Annexe A : Guide d'entretien

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE MANAGEMENT



Mémoire de fin d'étude

Master en Management Des Organisations

**Guide d'entretien (Destiné aux employés au sein de l'organisation CPA banque
(BLIDA))**

Bonjour Mme/Mr, je suis ACHOUR Amel, étudiante en deuxième année master 2 option Management Des Organisations à L'école National Supérieure De Management.

Dans le cadre de la préparation de mon projet de fin d'étude, je réalise une recherche sur le rôle de la gestion des risques du crédit à l'amélioration de la performance bancaire de la banque CPA.

Notre guide d'entretien a pour objectif de générer diverses informations sur le rôle de la gestion de risque à l'amélioration de performance de la banque CPA. Il se structure sous trois volets : l'identification du profil professionnel des répondants, évaluation du processus de la gestion de risques crédit et la relation entre la gestion de risque et la performance de la banque CPA.

I. Identification des employés :

1. Quel est votre âge
2. votre titre professionnel
3. ancienneté

II. la gestion du risque

- Qu'est ce que c'est le risque de crédit pour vous?
- Quelles sont les causes de risque du crédit ?
- Qu'est ce que c'est la gestion des risques du crédit pour vous ?
- Quelles sont les raisons poussant à mener un processus de gestion de risques ?
- Comment vous classer le risque du crédit ?
- Est-ce que tous les banquiers doivent maîtriser ce processus ?
- Quels sont les facteurs de choix de l'outil de gestion de risque ?
- Selon vous, quelle est l'outil le plus adéquat ?

III. la performance de CPA banque et la gestion des risques

- Que pensez-vous de l'évolution de la performance de CPA banque ?
- Est-ce que il existe un lien entre la gestion de risque et la performance de la banque ?
- Si oui, comment la gestion de risque influence-t-elle la performance de la banque CPA ?
- Est-ce que la gestion de risque est efficace pour l'amélioration de performance de la banque CPA ?
- Quelles sont les obstacles rencontrés lors de la réalisation d'un processus de gestion de risque ?

Annexe B : Table de verbatim

Axe	Questions	Interviewee	Verbatim
La gestion de risqué	Qu'est ce que c'est le risque de crédit pour vous	Mme A.G : chef service de service crédit	``On est peur de risque de non remboursement ``
		Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	``Reflète au non paiement de crédit``
		Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	``Tout non remboursement``
		Mme M.K : Chef service des études	“Lorsque on dit un risque de crédit on dit le non remboursement, la non solvabilité du client.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“La 1ere chose qui arrive a la tête lorsque on entendu risque de crédit est le non

			remboursement.”
	Quelles sont les causes de risque du crédit ?	Mme A.G : chef service de service crédit	``Sont les différents types de situation non contrôlés qui influencent le créancier a ne pas payer par exemple perdre leur travail ``
		Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	``La cause principale est de perdre le travail donc le client devient incapable de payer ``
		Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	``De ne pas acquérir des garanties``
		Mme M.K : Chef service des études	“Le risque peut être du a la mauvaise situation de client, par exemple il a beaucoup d'endettement, il a un recouvrement lente.”

		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“Les raisons sont différents selon le type de crédit, on a la moralité du client , réputation, expérience ,domaine d’activité, situation financière,l a maitrise de l’activité, manque des garanties tangibles..., je rajoute même une mauvaise étude de dossier .”
	Qu’est ce que c’est la gestion des risques du crédit pour vous ?	Mme A.G : chef service de service crédit	“La gestion de risque est de prendre des préoccupations “
		Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	“C’est faire une bonne étude afin de prévoir le risque “
		Mme N.Z h: Chargé d’études de crédit a particulier	“C’est prendre en considération les différents paramètres d’octroi de crédit comme revenue,activité,garanties,...

			``
		Mme M.K : Chef service des études	“Pour moi c’est bien cibler le portefeuille client, donc cibler des clients qui ont une bonne situation financière.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“C’est le savoir faire, c’est faire une bonne étude pour prémunir les différents risques, c’est a dire garder une marge de sécurité avec le client dans une nouvelle relation.”
	Quelles sont les raisons poussant a mener un processus de gestion de risque du crédit ?	Mme A.G : chef service de service crédit	``Le raison principale est le recouvrement de la banque c’est très important ``
		Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	``On pense toujours a nous protéger contre les risques ``
		Mme N.Z : Chargé d’études de crédit a particulier	``la peur de la faillite``
		Mme M.K : Chef service des	“L’objective c’est la réduction des risques aux max je ne peux pas vous dire qu’on peut éliminer le

		études	risque mais on essaye de le minimiser et de nous protéger contre c'est risques."
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	"D'après mon point de vu le but des banques en générales est s'assurer la le recouvrement de la banque, aussi de se protéger contre les différents risques."
	Comment vous classer le risque de crédit	Mme A.G : chef service de service crédit	"un Emprunteur c'est a dire un risque "
		Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	"Si on aura un risque de crédit donc on a un problème de confiance avec le client"
		Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	"Pour moi je classe le risque de crédit comme une un risque due a une Mauvaise étude "

		Mme M.K : Chef service des études	“C’est le risque majeur de la banque.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“C’est un risque sensible qui renvoi a la qualité du client(solvable ou pas).”
	Est-ce que tous les banquiers doivent maitriser ce processus	Mme A.G : chef service de service crédit	“Tous est concernes a la maitrise de la gestion de risque ”
		Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	“On a fait des formations afin de maitriser la gestion de risque ”
		Mme N.Z : Chargé d’études de crédit a particulier	“Oui bien sur c’est la mission de tous ”
		Mme M.K : Chef service des études	“Oui, bien sur c’est très important surtout au niveau du service crédit..”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“Dans le service crédit, la maitrise de ce processus est impérative c’est

			obligatoire.”
	Quels sont les facteurs de choix de l’outil de gestion de risque	Mme A.G : chef service de service crédit	“La fiabilité des documents présentés par le client”
		Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	“A partir de résultat de étude de dossier de crédit ”
		Mme N.Z : Chargé d’études de crédit a particulier	“Pour moi c’est a partir des résultats de l’étude de dossier”
		Mme M.K : Chef service des études	“On choisit l’outil selon une bonne étude de dossier a partir de l’identification du client, la fiabilité des documents et garanties présentés.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“C’est à partir dune étude approfondie de dossier de crédit, et les documents délivrés par le client qu’on décide. ”

	Selon vous, quelle est l'outil le plus adéquat	Mme A.G : chef service de service crédit	``Pour moi je préfère la politique de garantie ``
		Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	``Je vois que la prise des garantie est la meilleur méthode dans les risque crédit``
		Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	``On revient toujours au garanties ``
		Mme M.K : Chef service des études	``C'est bien les garanties, c'est un outil non seulement de gestion de risque mais pour moi c'est un outil de protection pour la banque.``
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	``Après une bonne étude on dépend toujours sur la prise des garanties come outil de gestion et de protection.``

la performance de CPA banque et la gestion des risques	Que pensez-vous del'évolution de la performance de	Mme A.G : chef service de service crédit	“CPA a mis ca place dans le marche des banques.”
		Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	“Evolution positif elle se démarque surtout dans les années derniers.”
		Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	“Je pense qu'il ya une grande évolution, CPA a commencer de prise en charge des grands projets elle essaye de se développe et d'élargir le secteur d'activités encore et encoure.”
		Mme M.K : Chef service des études	“La banque CPA a adhéré à la norme international pour l'octroi de crédit donc elle est certifie.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“C'est une évolution progressif pour la banque CPA.”

CPA banque ?

**Est-ce que il existe
un lien entre la
gestion de risque et
la performance de
la banque**

Mme A.G : chef
service de service
crédit

“Il existe bien sure.”

Mme A.S :
Chef d’étude de crédit
PME

“Bien évidemment, il
existe une forte
relation.”

Mme N.Z :
Chargé d’études de
crédit a particulier

“Mais c’est sure, sont
deux éléments
complémentaires.”

Mme M.K :
Chef service des
études

“Enfaite, on peut pas
parler sur la gestion de
risque sans mentionner
la performance ou la
rentabilité de la
banque.”

Mr H.M :

“Toute a fait.”

	Responsable Juriste de service crédit	
Si oui, comment la gestion de risque influence-t-elle la performance de la banque CPA ?	Mme A.G : chef service de service crédit	“La gestion efficace augmente la rentabilité et donc la performance et le contraire.”
	Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	“La gestion de risque est un levier de la rentabilité bancaire.”
	Mme N.Z : Chargé d’études de crédit a particulier	“La gestion de risque nous permettre de prédire les risques afin de les éviter, qui s’assure la performance en retour.”
	Mme M.K : Chef service des études	“On instaure un processus de gestion de risque afin de réduire le risque et maximiser la rentabilité.”
	Mr H.M :	“C’est il ya pas de

	Responsable Juriste de service crédit	performance donc on dit qu'il ya pas une gestion de risque.”
Est-ce que la gestion de risque est efficace pour l'amélioration de performance de la banque CPA	Mme A.G : chef service de service crédit	“Pour moi oui c'est un outil indispensable pour avoir une institution financière performante.”
	Mme A.S : Chef d'étude de crédit PME	“Oui bien sur , on a même des réunion annuelle a faire pour noter la rentabilité et la performance de la banque.”
	Mme N.Z : Chargé d'études de crédit a particulier	“C'est très important pour avoir une banque rentable.”
	Mme M.K : Chef service des études	“Je peux vous dire qu'il est nécessaire, elle sera efficace si elle base sur une meilleur étude.”

		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“Oui bien sur , il faut juste prendre en considération tous les paramètres lors l’étude de dossier.”
	Quelles sont les obstacles rencontrés lors de la réalisation d’un processus de gestion de risque	Mme A.G : chef service de service crédit	“La non fiabilité des documents présentées peu échouée le processus.”
		Mme A.S : Chef d’étude de crédit PME	“Manque des compétences Dou le chargé d’étude doit être qualifié.”
		Mme N.Z : Chargé d’études de crédit a particulier	“On peut rencontre des problèmes lors de l’étude de dossier , manque d’informations, manque des compétences qualifiés .”
		Mme M.K : Chef service des	“Parmi les obstacles surtout dans le service

		études	crédit en parle souvent sur les méconnaissances des facteurs de réussite dans le cas d'un crédit pour projet.”
		Mr H.M : Responsable Juriste de service crédit	“On a un grand problème au niveau d'informations Dou on souffre de manque de base des données qui reflète la saturation d'une activité ou pas.”

Annexe c : convention du crédit

**اتفاقية قرض بفائدة مدعمة
لشراء سكن ترقوي جماعي**

بين الممضين أسفله :

القرض الشعبي الجزائري مؤسسة عمومية اقتصادية شركة أسهم ذات رأسمال يقدر ب
..... هــج الكائن مقره الاجتماعي ب 02 شارع العقيد عميروش- الجزائر- الممثل من طرف السيد
..... مدير وكالة البلدية 199 الكفنة بشارع عمارة يوسف رقم 25 -البلدية.

و كذا بمقتضى الصلاحيات المخولة لها.

المدعو فيما يلي المقرض

من جهة و

السيد : المهنة :
المولود بتاريخ : - ولاية , جنسية جزائرية.
ابن : و
الحامل لبطاقة التعريف رقم : صادرة بتاريخ : بلدية : ولاية
العنوان :
المستخدم : /
عنوان المستخدم : / - رقم الهاتف :
رقم الحساب البنكي : /
رقم الحساب البريدي : /

المدعو فيما يلي المقترض

من جهة أخرى

تم الاتفاق و الإقرار على ما يلي:

موضوع الاتفاقية :

بموجب هذه الاتفاقية. يمنح القرض الشعبي الجزائري للمقترض قرضا عقاريا بفائدة مدعمة لشراء سكن
ترقوي جماعي وفق الشروط الخاصة و العامة الآتية:

الصفحة الأولى

الشروط الخاصة بالقرض

(1) مبلغ القرض : دج / ألف مئيل جزائري.

(2) موضوع القرض : شراء مسكن توقيضي صوملي.

(3) المدة الإجمالية للقرض: سبعة عشر (17) سنة منها 6 أشهر فترة تأجيل

• فترة الاستعمال /

• فترة التجهيز: ستة (06) أشهر

• فترة التسديد: 108 شهرا

• مدة صلاحية ترخيص القرض: اثنا عشر (12) شهرا ابتداء من 2022/10/03 تاريخ قرار لجنة القرض.

(4) نسبة القوائد الاستلاحية :

وفق الشروط البنكية المقررة للمقرضين في القروض الشخصية الجارية،

نسبة الفائدة السنوية المقررة حاليا هي 6 %

يحمل "المقرض" حسب محضرة، بنسبة فائدة تقدر بـ (٢) % 3.

الفرق المثل نسبة الفائدة المدفوعة (3%) تكمله الحاربية المبرمة

(5) عمومية التسيير: 11.900,00 دج

(6) قسط التأمين على القرض : دج ويكون على علق المقرض.

(7) مساهمة "المقرض" (تسديدات) :

النسبة : 12,04 % من قيمة المعبر المبرم اي : 1.500.000,00 دج

(8) تعيين المعبر محل التمويل :

• بوعه السكن : مسكن توقيضي في عمارة ذات ملكية مشتركة.

• العنوان :

• المساحة السكن : حد الترفيد : SPA / ENPI

(9) المدخل الشهري "المقرض" : دج / شهر

(10) التأمينات والضمانات :

* - تفويض رهن رسمي من الدرجة الأولى على السكن.

* - اكتتاب تأمين متعدد الأخطار وضد الكوارث الطبيعية على السكن.

* - اكتتاب تفويض التأمين عن الوفاة، العطب الكلي والتهلي.

* - اكتتاب التأمين insolvable Définitive من طرف La SGI

* - كالة الأوجه.

(11) تسديد مبلغ القرض و دفع القوائد :

- تسديد مبلغ القرض : أجل استحقاق شهرية ثابتة.

- دفع فوائد مرحلتين الاستعمال والتأجيل : (٢)

□ - كازل أجل استحقاق لمرحلة التسديد.

♦ - تضاعف إلى مبلغ القرض (رسالة)

(12) أحكام خاصة لاستعمال القرض :

* مبلغ التأمين يتحملها المستفيد.

الصفحة الثانية

لي حصة ١٥٪ من أصل استثماره عليه يقوم القرض الشعبي الجزائري بوضع ضوابط يومية يومية للحد من الميزان خلال سنة لا تتجاوز خمس (05) سنوات ابتداء من تاريخ قيامه، فإن المبلغ المستورد يوزع بصفة دورية للمساهمين إلى حد ما المبلغ المتبقى يتم إعادته إلى المستودع الوطني للسكن من طرف المصارف و منظمات متماثلة.

يتم توزيع المقرضات التي على علم بالمشاكل المالية المستوحدة من طرف القرض الشعبي الجزائري،

6 - تطبيقية استيعاب القرض :
إن القرض، موضوع هذه الاتفاقية، يستعمل بخصم الحساب المقتوح لدى الوكالة المسؤولة " المقترضة".

- تقديم الأداة التي يكون تغيير صلاحيتها من شأن القرض الشعبي الجزائري
- التوقيع في الحساب من طرف "المقرض" لحصة التبريد الذاتي،
- دفع عمولة الميسر المحفورة في الشروط الخاصة.

و يمكن للمقرض الشعبي الجزائري أن يتأكد في المكان و على المستندات بصحة الوثائق المسلمة.

يسلم القرض الشعبي الجزائري إلى الموثق المكلف بمطالبة التبريد و تخصيص الرهن العقاري حيث يتم بمقابل مبلغ قيمة السكن.

إن إنبات إسم القرض و كذا التسميات تتجمل عن المكتبات المعقدة في الحساب من طرف القرض الشعبي الجزائري.

7 - تسمية الدين :

لقرض تعبئة ديونه يحفظ القرض الشعبي الجزائري لنفسه بحق إمكانية اكتتاب " المقترض " سند لأمر القرض الشعبي الجزائري بمقابل مبلغ القرض من أصل الدين راند الطراند و الرسم و القيمة الأخرى التي تمثل القرض المستوح.

8 - كيفية تسديد القرض

* تسديد القرض:

إن تسديد القرض بما في ذلك الأصل و العوائد و المصاريف و الملاحظات يتم شهرًا إلى غاية التوقيع الكامل، يتم هذا التسديد لدى القرض الشعبي الجزائري بالوكالة المسؤولة " المقترض " أو أي مكان بالجزائر ويعينه القرض الشعبي الجزائري أن يقتطع من كل الحسابات المفتوحة على دفاتره أو سندات برموية باسمه

يقوم القرض " مقدار المبالغ التي أصبحت مستحقة لأي قرض و لأي سبب كان.

ستخصص كل التسميات التي تمت من طرف " المقرض " في إطار هذه الاتفاقية:

- أولاً : لتسديد العمولة المستحقة عليها في المادة 4.

- ثانيًا : لتسديد عقوبات التأخير،

- ثالثًا : لتسديد القوائد المستحقة على القرض،

- رابعًا : لتسديد الأصل المستحق،

- أخيرًا : لتسديد المسبق للقرض،

الصفحة الرابعة

• إرفاء بطلاند مير حشئ الإستعمال و التاجير:

يطلق "المقترض" هو لاند مير حشئ الإستعمال و التاجير وفق العنبر المؤرخ عليه في الشروط العامة.
• إرفاء بطلاند مير حشئ التملك:

يتم حسب و تسديد فوائد مير حشئ التملك تسديدا على أسس مبلغ القرض المستعمل الحقيقي تسديدا.
• التاجير عن التملك:

في حالة تسديد مبلغ واجب الأداء من أصل و فوائد أو أي سلة بين بعد الأجل المتعلق عليه بموجب هذه الاتفاقية، يتم دفع عتوية بنسبة 2% سنويا زيادة على نسبة فائدة القرض تحسب بقوة القانون إلى عتوية الدفع الفعلي دون الحاجة إلى إقرار مسبق.

إن المدة المتعارضة للتأجير لا تعد بمثابة أجل الدفع و تبقى الهدوء التخصصة بالتسديد المسبق سارية .

9- الإحتقار الممنوع:

تصبح هذه الاتفاقية و تصبح كل المبالغ فيها أصل الدين و فوائد و كذا الملتزمات روية الأداء فوراً في حالة عدم تنفيذ أو خرق "المقترض" لأحدى الإلزامات المنصوص عليها بعد مضي خمسة عشر (15) يوما من تاريخ تلبية الإقرار دون الحاجة لأي إجراء قضائي أو فيما في أي حالة من الحالات التالية:

1) في حالة عدم دفع المبلغ الأصلي للقرض و كذا فوائد عند الأجل المتعلق عليها.

2) في حالة عدم استجابة "القرض الشعبي الجرائري" لأي سبب كان ، الأجل و التسجيل في البرقية الأولى للذين المعاري المطلوب المحرر اسم مؤنق و المذكور في الشروط الخاصة و المادة 12.

3) في حالة تعرض العتق المخصص للتمويل، للهبوط أو الإخلال بسبب "المقترض"

4) في حالة التبع الودي أو القضائي للأحكام محل الضمان

5) في حالة عدم صحة تصريحات المقترض

6) في حالة أي متابعة "المقترض" بسبب التزامات جارية

7) في حالة أي متابعة "المقترض" بسبب مصالح غير مشروعة قد تؤدي إلى المضاربة الكلية أو الجزئية لأحد.

8) في حالة ما إذا احتج "المقترض" على تغيير نسبة الفائدة

9) في حالة وفاة "المقترض" و رفض الورثة تسديد الدين المتبقى.

تلتج المبالغ المستحقة الأداء فوائد بالنسبة المحددة أصلا و يتم رسالتها كل ثلاثة أشهر بشهر بقوة القانون.

من أجل استبقاء دينه، يحق "القرض الشعبي الجرائري" القيام بإجراءات حجز ما للمدين لدى الغير و هذا قبل المتابعة القضائية.

10 - التمسيد المسبق:

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

يتم خصم التسهيلات الجزئية المسبقة حسب الشروط التالية:

يمكن "المقترض" أن يتحدر كلها أو جزئيا من هذا القرض قبل الأجل المتعلق عليها، و يجب عليه في هذه الحالة، أن يوفي بعمولة قدرها 4% محسوبة على المبلغ الأصلي للدين الذي سيتم تسديده مسبقا.

لا يمكن للمقترض أن يحدد القرض مسبقا قبل 6 أشهر ابتداء من تاريخ استعصال القرض أو آخر استعمال القرض

